

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2835 - VENDREDI 10 FÉVRIER 2017

ENJEUX DE L'HEURE

L'UDPS appelée à
poursuivre le combat
d'Étienne Tshisekedi

Dans un message signé par son président et adressé au secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) conseille à cette formation politique de puiser dans la vie du « lider maximo » toutes les énergies nécessaires pour résister et poursuivre l'œuvre qu'il a commencée. Pour l'Asadho, Étienne Tshisekedi a fait sa part en posant la fondation d'un État de droit comme un sage architecte et a légué le travail de construire dessus à la postérité, ou mieux à son parti. Pour cette association, l'UDPS ne peut remplir ce rôle de gardien de la démocratie que si la mort de son leader constitue un facteur d'union et non de division entre ses membres. « En cette circonstance, sa vertu de rassembleur devra vous inspirer dans toutes vos actions », peut-on lire dans ce message d'exhortation signé Asadho.

Page 13



Une réunion de la Ligue des jeunes de l'UDPS

APPLICATION DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

Abbé Donatien Sholé : « C'est le prochain
président du conseil de sages du
Rassemblement qui prendra la tête du CNSA »

Pour couper court à la controverse que suscite le remplacement d'Étienne Tshisekedi à la présidence du Conseil national du suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA) après sa disparition, le secrétaire général de la Conférence nationale épiscopale du Congo (Céncó) a déclaré récemment sur les ondes d'une chaîne périphérique émettant à Kinshasa que ce poste revient de plein droit au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, plate-forme de l'opposition dont Étienne Tshisekedi était le président du conseil des sages. Pour le prélat catholique, Étienne Tshisekedi ne pourra être remplacé à ce poste que par celui que le Rassemblement aura choisi comme son nouveau président à la tête de cet organe de direction. Une certaine opinion politique pense qu'avec le décès d'Étienne Tshisekedi, le poste demeure désormais ouvert à toutes les ambitions

Page 12



Abbé Donatien Sholé (DR)

VILLE DE KINSHASA

Quatre morts
enregistrés lors
de la dernière pluie

Quatre morts et deux personnes disparues, tel est le bilan provisoire dressé par l'Hôtel de ville après la pluie qui s'est abattue à Kinshasa le 7 février. Face à l'ampleur des dégâts enregistrés notamment dans les cités périphériques où les lotissements ont été faits de manière anarchique, l'exécutif provincial a tenu un conseil des ministres élargi aux bourgmestres et aux experts en climat afin de faire l'état des lieux et prendre des mesures urgentes que requiert la situation. Des actions urgentes ont été envisagées pour contenir tant soit peu les effets néfastes de la vague des pluies qui s'annoncent dans les prochains jours d'après les prévisions météorologiques. Il s'agit, entre autres, du curage des rivières qui traversent la ville, de la réhabilitation de certaines routes d'importance capitale, de la relance de la lutte antiérosive dans plusieurs quartiers, etc.

Page 12

CLASSEMENT-FIFA

La RDC grimpe de la 49e à la 37e
position

La Fédération internationale de football association (Fifa) a publié le 9 février à Zurich (Suisse) son classement mensuel. L'on note le bond effectué par la RDC qui passe de la 49e position en janvier à la 37e place en février, grimpant de douze places. La prestation des Léopards RD-congolais conduits par le sélectionneur Florent Ibenge jusqu'en quarts de finale de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017 a influé sur ce nouveau position-

nement de la RDC.

Sur le continent, le pays de Ndaye Mutumbula et du ballon d'Or Bwanga Tshimen quitte la sixième pour la cinquième place. La pole position est tenue désormais par l'Égypte (23e rang mondial), finaliste malheureuse de la CAN 2017. Au niveau mondial, l'Argentine continue de tenir le sceptre devant le Brésil et l'Allemagne.

Page 13



Les Léopards de la RDC

ÉDITORIAL

Statut

À celles et ceux qui voyaient dans l'adoption de la nouvelle Constitution une atteinte portée volontairement à la démocratie par le pouvoir en place les dispositions que propose l'Exécutif et qu'approuvent l'une après l'autre les deux chambres du Parlement apportent un démenti cinglant. Loin de juguler l'opposition, comme cela se disait ici et là, elles visent bien au contraire à lui permettre de mieux faire entendre sa voix dans la sphère publique.

Le problème est que dans le même temps où les autorités de la Nouvelle République s'emploient à rendre plus audible le dialogue politique l'opposition ne se presse guère, quant à elle, de mettre enfin de l'ordre dans ses rangs. Certes l'Upads, forte de sa légitimité historique et de la modération qui inspire ses dirigeants, s'impose au fil des jours comme le véritable pivot d'une éventuelle alternance, mais son exemple ne paraît guère convaincre la poussière de partis, de mouvements, d'organisations plus ou moins structurées qui s'agitent autour d'elle dans l'espoir de la déstabiliser. Car, si l'on y réfléchit bien, c'est précisément de cela qu'il s'agit.

Disons donc les choses carrément : ou bien la classe politique congolaise joue résolument le jeu de la démocratie en mettant de l'ordre dans ses rangs et le Congo fera un pas en avant décisif sur, la voie de la modernité ; ou bien elle continue de se diviser en de multiples groupuscules qui n'ont aucune légitimité, ne représentent qu'eux-mêmes, et les réformes en cours ne produiront pas les effets positifs que l'on est en droit d'espérer à la veille des scrutins majeurs qui marqueront cette année 2017.

Rendons aux autorités de la République cette justice qu'elles ont su traduire en actes les principes posés par la Constitution du 6 novembre 2015 et que, de ce fait, elles ont créé les conditions de la nécessaire restructuration de l'opposition. Mais ajoutons tout aussitôt que si celle-ci ne se mobilise pas très vite pour se rassembler dans deux ou trois formations crédibles et représentatives elle s'exclura longtemps, très longtemps du jeu démocratique. A la compétition stérile des ego surdimensionnés elle doit maintenant substituer une entente fondée sur des idées, des programmes, des projets bien concrets. Alors en effet elle parviendra à se faire entendre du grand public.

Les Dépêches de Brazzaville

JUMELAGE

Quatre nouvelles villes africaines vont bientôt adhérer à la Cospéco

Le secrétariat général de la Commission spéciale de coopération entre Brazzaville et Kinshasa (Cospéco) a annoncé, le 09 février à Brazzaville, l'extension de ladite organisation à quatre autres villes africaines. Cette annonce s'est faite lors de la 20^e assemblée générale de cette organisation tenue du 02 au 03 février à Kinshasa.



Les deux secrétaires généraux de la Cospéco, Emma Cleish Atipo Ngapi et François Lukanzu, échangeant des documents (photo Cleish Etoka)

Les assises de Kinshasa ont aussi procédé à l'harmonisation de ses instruments juridiques adoptés à la 19^e assemblée générale ordinaire. Ces textes seront adoptés à la prochaine assemblée générale à laquelle prendront part les quatre nouvelles villes qui sont : Dakar, Libreville, Lomé et Conakry. Le compte rendu de la 20^e assemblée générale stipule que : « Suite aux nouvelles orientations, il a été procédé à la reformulation de quatre projets d'instruments juridiques par la 19^e assemblée en vue de leur adaptation à la nouvelle configuration de la Cospéco à six villes ».

Avant de s'ouvrir aux autres villes,

les secrétariats de la Cospéco basés pour l'instant à Brazzaville et Kinshasa ont ainsi reformulé et adopté à l'unanimité le protocole d'accord de jumelage, le protocole d'accord de coopération, les règlements intérieurs et financiers. Ces documents seront soumis à la signature des autorités des six villes lors de la prochaine assemblée générale prévue courant

mandations prises au cours de la 19^e assemblée générale tenue en mai à Brazzaville n'ont pas abouti à cause des agendas chargés des autorités de la Cospéco.

Celles-ci portaient sur la préparation de l'assemblée générale constitutive de Libreville et la consolidation des acquis de la Cospéco comme « marque déposée » de Brazzaville et Kinshasa, deux villes pionnières dans la pensée de l'ouverture du partenariat inter urbain pour une mutation à quatre villes.

Dans le cadre de la visibilité de la Cospéco dans les médias, l'institution a jugé recevable l'émission TV « Pool Malebo » et a exigé à ses producteurs de proposer un cahier des charges. Avec l'Agence pluriel, l'institution de jumelage a annexé à celle-ci, la réalisation de toutes les activités à caractère socio-culturel. S'agissant du volet sportif, les ligues d'handball de Brazzaville et Kinshasa ont présenté à l'institution un partenariat aux fins de la réalisation des objectifs assignés.

Dans le domaine musical, le rapport souligne que : « le vice-président de la Cospéco a instruit le bureau exécutif de prendre des dispositions pour intégrer parmi les activités de la sous-commission culture, arts, tourisme et loisir de la Cospéco, celles liées spécifiquement à la musique entre les villes de Kinshasa et Brazzaville ».

Le secrétariat général a enfin recommandé la présentation d'un plaidoyer auprès de l'AIMF et l'Unesco, en vue du financement du projet de production d'un film documentaire sur la rumba congolaise. Rappelons que les villes de Kinshasa et Brazzaville ont été admises à l'initiative villes créatives de l'Unesco dans la catégorie musique.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhads

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CORNICHE SUD DE BRAZZAVILLE

Le coût des expropriations passe de 11 à 5,6 milliards FCFA

Estimées au départ à quelque 11 milliards de francs CFA, les expropriations prévues dans le cadre du projet de construction de la Corniche Sud de Brazzaville ont été ramenées à 5,6 milliards de francs CFA, a indiqué le 9 février le ministre en charge de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya.

«Un travail a été fait avec des ingénieurs, des experts pour essayer de réorganiser le tracé, le réduire. On a fait des économies qui nous ramènent les expropriations à 5,6 milliards de francs CFA au lieu de 11 milliards de francs CFA grâce à la correction du tracé. L'Etat a dû payer plus de 3 milliards de francs CFA et il reste plus de 2 milliards de francs CFA», a-t-il expliqué lors d'une visite de ce chantier.

Hormis les expropriations, le ministre Jean Jacques Bouya qui était en compagnie de son collègue chargé de l'Équipement et de l'entretien routier Josué Rodrigue Ngouonimba, a également évoqué les intempéries comme facteurs de ralentissement des travaux



Les techniciens oeuvrant sur le chantier de la corniche (adiac)

du chantier. Pour le ministre de l'Équipement, ce chantier est «un signe que nous voulons cerner la ville au niveau de Brazzaville. Nous estimons que nous irons jusqu'au bout malgré les diffi-

cultés. Je suis satisfait. C'est avec un grand professionnalisme que l'entreprise se met à l'œuvre».

Ce projet est financé par l'Agence française de développement (AFD), à hauteur de

45.915.517.795 francs CFA. Il porte sur la construction d'une route à deux voies d'une longueur de 5,2km, le long du fleuve Congo, de la Case de Gaulle au pont du Djoué. Il est également prévu l'aménagement de certaines voiries des quartiers des arrondissements 1 (Makélékélé) et 2 (Bacongo), ainsi que d'autres interventions. L'objectif étant d'améliorer la desserte de ces quartiers, tout en désengorgeant la circulation sur l'avenue de l'OUA.

Exécutés par l'entreprise Razel-BEC, les travaux de cette route s'achèveront en février 2018. Ils permettront d'améliorer la physionomie de ces quartiers et de mettre en valeur le potentiel paysager des berges du fleuve Congo. L'autre segment de cette route de la Corniche, notamment celui situé entre le restaurant Mami Wata et la Case de Gaulle a déjà été mis en service, au terme des travaux financés par l'Etat congolais.

Christian Brice Elion

JUSTICE

L'Etat risque gros dans l'affaire des travailleurs de l'ex-ONPT

Le procès opposant le Collectif des agents de l'ex-Office national des postes et télécommunications (ONPT), en cours au Tribunal du travail de Brazzaville, entrera dans la phase des plaidoiries à partir du 16 février prochain, a-t-on appris de source syndicale.

L'affaire concerne le paiement d'une cinquantaine de milliards FCFA que l'Etat doit à l'ex-ONPT. A en croire les travailleurs, au moins 20 milliards FCFA auraient été détournés par des autorités en charge du dossier ainsi que certains syndicalistes. « Le bout du tunnel est proche. Selon des calculs, je devrais percevoir 33 millions FCFA mais on m'a payé que 13 millions, quel dommage ! », s'est plaint un ayant-droit. Selon la même source, les avocats de l'Etat auraient fait défection à cause du caractère sensible du dossier. Ce qui coûterait très cher à l'Etat qui doit payer les dommages et intérêts pour préjudice causé aux agents de l'ex-ONPT. En clair, ce collectif reproche aux autorités le détournement de 21,6 milliards FCFA. Parallèlement à ce dossier, un autre procès s'est ouvert ce 9 février toujours au Tribunal du travail. Il concerne le paiement des droits de licenciement de 667 agents de l'ex-ONPT. Dossier à suivre !

Parfait Wilfried Douniama

ERRATUM

Dans notre livraison n°2833 du mercredi 8 février 2017, nous écrivions en page 2 dans l'article intitulé : «Pêche : le Gouvernement entend booster le secteur avec le PD-PAC», le Fonds international de développement agricole (FIDA), une des filiales de la Banque mondiale. Lire plutôt, une institution spécialisée de l'ONU. Toutes nos excuses pour ce désagrément. La Rédaction.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Ensaf sollicite l'appui de la Banque mondiale



Photo de famille des agents de la Banque Mondiale et du Pdar face à l'Ensaf (DR)

Le corps enseignant ainsi que les étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (Ensaf) ont lors d'un échange avec une délégation de la Banque mondiale (BM) et du Pdar, exprimé plusieurs doléances.

Il s'agit notamment d'améliorer leurs conditions de travail en construisant par exemple une salle pour les étudiants en master plus un centre de démonstration. Les enseignants ont demandé que l'on facilite des stages aux étudiants en vue de la rédaction de leur mémoire de fin de formation. L'insertion de ces finalistes dans le monde de l'emploi a aussi constitué une préoccupation. Répondant aux multiples préoccupations de l'Ensaf, le re-

présentant de la BM au Congo, Djibrilla Issa, a émis la possibilité de signer dans les prochains jours, un mémorandum d'entente avec cette école qui compte 685 étudiants.

Ce dernier a, de même, conseillé cette école agronomique de se rapprocher des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Enseignement primaire et secondaire ainsi que de la Formation qualifiante pour bénéficier des appuis à travers les projets qu'elle cofinance avec le gouvernement. Il s'agit respectivement du Pade, du Pdar puis du projet sur l'appui à l'employabilité.

Intervenant à cette occasion, le coordonnateur du Pdar, Isidore Ondoki a, quant à lui, présenté son projet, les résul-

tats obtenus après environ dix ans de mise en œuvre: 41 marchés construits, 1.331 km de pistes réhabilitées, 910 groupements financés, etc.

Cofinancé par la BM et le gouvernement congolais, le Pdar prend fin au mois d'avril prochain. Afin de développer le secteur agricole dans ce pays, un autre projet fondé cette fois-ci sur l'agriculture commerciale est en préparation entre les deux parties.

Rappelons que cette campagne de sensibilisation s'inscrit dans le cadre du Mois de l'agriculture, initié par la BM pour communiquer sur ses actions en République du Congo notamment dans le domaine agricole.

Lopelle Mboussa Gassia

EY Congo

INVITATION*

à la réunion d'information et d'échanges sur :

- Les principales modifications de la loi de finances 2017
- La nouvelle réglementation fiscale sur les « Prix de transfert » au Congo

Mardi 14 février 2017
à 9h Hôtel Radisson Blu à Brazzaville

*Frais : 100.000 FCFA / Gratis pour les Abonnés EY (petit-déjeuner et cocktail-apéritif)
Inscription : erika.diatsouika@cg.ey.com



Ernst & Young Congo
Brazzaville
Immeuble des MUCODEC 3^e étage
Bd. Denis Sassou Nguesso
Tél. 242 06 666 66 61 / 05 530 03 50

FFA juridique et Fiscal
Pointe-Noire
Tour Miroir 3^e étage
Rond-point Kassai
Tél. 242 06 665 58 58 / 05 530 16 22

Le chemin le plus rapide entre
POINTE-NOIRE et
BRAZZAVILLE a
désormais un nom :



SÉCURITÉ **EFFICACITÉ**
CONFORT

4 VOLS PAR JOUR
À PARTIR DE 34 000 Francs HT



06 945 70 04 
www.equafly.com 

RELIGION

Des approches envisagées pour une meilleure évolution des fidèles dans le Corps du Christ

La 7e édition du « Relèvement 2017 » doublée d'une conférence portant sur l'autopsie faite sur les églises qui seraient aujourd'hui muettes et non structurées, s'est ouverte le 9 février au Palais des congrès de Brazzaville sur le thème : « Leadership chrétien dans la gouvernance des nations ».

Organisée par le Révérend Gustave Ambendze membre du collège pastoral de la Communauté chrétienne Armée de la Victoire que dirige l'Archevêque Fernando Kutino, cette célébration, qui doit durer trois jours, a pour but d'amener les serviteurs de Dieu à s'édifier mutuellement pour se compléter dans le ministère d'une part, et pour faire en sorte que le ministère puisse bien évoluer dans le Corps du Christ d'autre part.

Elle a été marquée par deux temps forts. D'abord le mot de bienvenue du Révérend Gustave Ambendze responsable de la Paroisse Armée de Victoire, qui a exhorté les fidèles à plus de compassion.

Dans un exposé, Léandre Marin Miyouna, évêque de l'église Philadelphie du Centre d'Évangélisation Mondiale a, dans son exposé, mis en exergue le combat que doit mener tout serviteur de Dieu pour réussir sa mission. Sa thématique choisie était : « Les fondamentaux pour réussir dans le ministère », à savoir : avoir la vocation, ne pas s'improviser ; être formé sur le plan spirituel et de caractère ; mettre en avant l'amour et avoir une bonne réputation. D'après le conférencier, « la connaissance enflamme, mais la charité édifie ».

Cette approche vise à renforcer les aptitudes des fidèles et des responsables d'église, de sorte à ne pas se comporter comme un loup solitaire, « Celui qui ne dépend de personne, finit par s'égarer. La force du ministère, c'est la réputation. Elle peut enfanter même la richesse ». Tout cela afin de donner aux fidèles des outils nécessaires pour faire de bons choix dans leur vie et pour pouvoir surmonter les écueils de tous les jours.

Guillaume Ondzé

DROIT D'ASILE

L'Europe veut expulser plus facilement les clandestins et déboutés

Italie et Allemagne étudient des mesures pour renvoyer plus facilement les clandestins et les déboutés du droit d'asile vers leurs pays d'origine.

La question du refoulement des clandestins et surtout des déboutés du droit d'asile en Europe occupe bien des capitales. Elle est devenue une question de brûlante actualité et un enjeu de sécurité depuis que l'Allemagne a accueilli plus d'un million de réfugiés syriens parmi lesquels, affirme l'opposition à la chancelière Angela Merkel suspecte l'infiltration de quelques dangereux djihadistes. Ou tout simplement des candidats à l'émigration se faisant passer pour Syriens ou Afghans quand ils ne seraient que Marocains ou Égyptiens. Ou bien des Gambiens qui seraient en fait des Sénégalais. Ainsi mercredi, à Rome, le gouvernement a présenté un plan pour mieux accueillir les demandeurs d'asile, mais tout en multipliant les efforts pour stopper les arrivées et expulser les déboutés. « Nous devons accueillir et intégrer qui y a droit et rapatrier les autres », a martelé le ministre de l'Intérieur, Marco Minniti, en présentant les grandes lignes de ce plan devant une commission parlementaire. L'Italie a vu débarquer 500.000 migrants depuis 2014, et ses centres d'accueil sont débordés avec leurs 175.000 demandeurs d'asile.

Le plan préconise le versement chaque année d'un total de 100 millions d'euros

aux communes et provinces qui acceptent l'accueil des migrants sur leurs territoires. La question est au centre d'un bras de fer entre des élus récalcitrants, surtout de droite, et les autorités de Rome accusées de laxisme et de dangereux « bonnisme ». Parallèlement, le gouvernement italien cherche à nouer des accords de réadmission des refoulés avec des pays comme le Niger, l'Égypte, le Sénégal et le Nigéria, pays de provenance majeure ou de transit des migrants.

Dans ce sens, jeudi, le ministre des Affaires étrangères, Angelino Alfano, et son homologue tunisien, Khemaies Jhinaoui, ont signé un accord de coopération renforcée prévoyant en particulier. L'Italie souhaite pouvoir accélérer les procédures d'expulsion, et presse particulièrement la Tunisie après la controverse sur le parcours d'Anis Amri, l'auteur présumé de l'attentat du marché de Noël le 19 décembre à Berlin, en Allemagne. Ce Tunisien, débarqué à Lampedusa, au sud de l'Italie, et condamné à quatre ans de prison pour violences, s'était converti à l'islam radical pendant sa détention en Sicile mais avait échappé à l'expulsion à sa libération. Et il avait tranquillement gagné l'Allemagne.

Ce pays qui a accueilli plus d'un million de migrants depuis 2015, veut lui aussi accélérer les expulsions des demandeurs d'asile déboutés à travers une batterie de mesures qui étaient en discussion jeudi à Berlin avec les représentants des États régionaux. Un débat secoue le pays à propos de l'expulsion des demandeurs

d'asile afghans. Ceux qui soutiennent que l'Afghanistan n'est pas encore un pays pacifié et ceux qui affirment le contraire se divisent sur la question. La tendance à resserrer encore plus l'avis pour contrer l'immigration clandestine est la conséquence directe en Europe et dans le monde de la montée en puissance des mouvements populistes. Et puis, en Allemagne mais aussi en France et en Italie, des élections cruciales se profilent où ces mouvements risquent de faire un tabac sur le thème de la souveraineté nationale, la méfiance de l'immigration musulmane et la guerre aux étrangers. Déjà, c'est sur ces thèmes que la planète s'est trouvée un président américain qui inquiète sur sa vision du monde.

La Commissaire européenne aux Affaires étrangères, l'Italienne Federica Mogherini, est un avis qui peut aller à contre-courant des tendances du moment : « Je pense que les Européens devraient comprendre que nous avons besoin de l'immigration pour nos économies. De son côté, l'Afrique devrait prendre en compte le coût du trafic d'êtres humains, les pertes en vies humaines. Les migrations ne peuvent être gérées que par la coopération et le partenariat ». Vision pragmatique ou vœux pieux ? Mme Mogherini qui doit rencontrer son homologue des États-Unis dans les prochaines heures aura l'occasion d'en convaincre le monde occidental.

Lucien Mpama

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
349, Place de l'Indépendance - BP 2165
Tél.: (+241 01) 77 48 45 / 764845 / 9900
Libreville - GABON

AVIS DE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), société anonyme investie d'une mission de service public, à l'effet d'organiser, animer et gérer le Marché Financier de l'Afrique Centrale lance un appel à candidatures au niveau de la sous-région de la CEMAC pour le recrutement de son Directeur Général. Le lieu d'affectation est le siège de la BVMAC à Libreville. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier de candidature constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae adressés au

MISSIONS

- Assurer la mission d'organisation et d'animation
- Enrichir la cote par la mise en place de nouveaux compartiments.
- Assurer la gestion de la société dans un souci d'efficacité et de rentabilité.
- Développer de nouveaux produits financiers.
- Contribuer au développement du secteur financier de la sous-région.
- Le candidat devra justifier de :
- Une formation supérieure minimum BAC+5 et/ou MBA (en droit, finance

Le Président du Conseil d'Administration
Henri-Claude OYIMA

Président du Conseil d'Administration de la BVMAC au plus tard le 15 février 2017 à l'adresse indiquée ci-dessous :

Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
349, Place de l'Indépendance
BP 2165
Libreville - Gabon

PROFIL DU CANDIDAT

- et/ou administration des entreprises);
- Une expérience de dix (10) ans au moins, à un niveau managérial, dans une Bourse, une Société de Bourse ou, dans un département de gestion de titres d'un établissement bancaire, ou au sein de l'organe de gestion, de contrôle ou d'animation d'un marché financier de réputation internationale ;
- Une bonne maîtrise de l'appel public à l'épargne et des transactions sur valeurs mobilières en particulier ;
- Une connaissance du secteur financier de la CEMAC et une parfaite maîtrise de l'anglais seraient des atouts supplémentaires.

CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR GENERAL AKER SOLUTIONS CONGO SA

Société anonyme avec administrateur général
Capital : 10.000.000,00 de francs CFA
Siège social : 189 rue Litongu,
Centre-Ville, Point-Noire, Congo, BP: 1154
R.C.C.M.: CG/PNR/13B732

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique du 2 février 2017, dûment enregistré le 7 février 2017 à la recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire centre, sous le numéro 1082, folio 025 / 16, par suite de la démission de Monsieur Hans Olav AMUNDSEN, Administrateur Général de la Société et, en vertu de l'article 14.1 des statuts de la Société, l'actionnaire unique a décidé de nommer Monsieur Ross Anderson MCLACHLAN en qualité de nouvel Administrateur Général de la Société et ce, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Dépôt légal de l'acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 7 février 2017 et enregistré sous le numéro 17 DA 134.

Pour avis,
L'Administrateur Général

CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT LÉGAL CHEVRON OVERSEAS CONGO LTD (COCL)

Société des Bermudes
11 Church Street, Hamilton, Bermudes

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la société Chevron Overseas Congo Ltd (COCL) du 31 janvier 2017, dûment enregistrées le 3 février 2017 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le n° 1006, folio 024 / 11, il a été décidé de désigner Monsieur Nicholas Arthur Lucidi, Jr., en qualité de nouveau représentant légal de la succursale de la société en République du Congo, laquelle est immatriculée depuis le 4 mai 2009 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/09B903, et dont l'adresse au Congo est située à l'Immeuble situé sur l'avenue Mangoungou, parcelle n° 129, Qter bis, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 6 février 2017 sous le n° 7DA 129.

Pour avis,
Le conseil d'administration

DIPLOMATIE

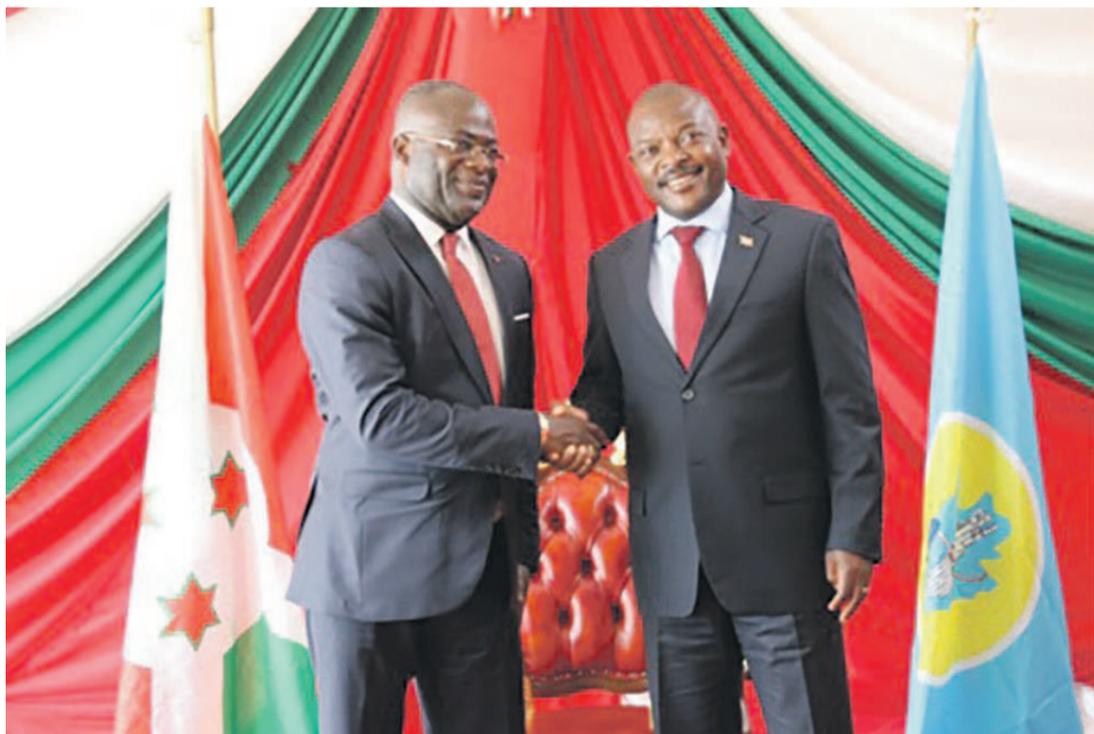
L'ambassadeur Guy Nestor Itoua officiellement accrédité au Burundi

Guy Nestor Itoua, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo auprès du gouvernement de la République du Rwanda avec juridiction sur la Tanzanie, l'Ouganda et le Burundi, a présenté le 7 février 2017 au président burundais, ses lettres de créance. Ainsi a-t-il pris part, le lendemain à la cérémonie d'échange de vœux du président Pierre Nkurunziza, avec l'ensemble du corps diplomatique accrédité dans ce pays.

À la faveur du redécoupage partiel du réseau diplomatique du Congo, le Burundi (qui était rattaché à l'Ambassade du Congo en RDC), est passé sous la juridiction de l'Ambassade du Congo à Kigali, au Rwanda. L'ambassadeur Guy Nestor Itoua est donc le premier ambassadeur du Congo au Burundi issu de ce nouveau découpage.

« C'est un privilège et un honneur d'accomplir un acte hautement solennel à cet important niveau de responsabilité qui me permet désormais de travailler étroitement avec le gouvernement burundais, avec les filles et fils du Burundi, dans l'intérêt du renforcement et du développement des relations entre nos deux pays », a souligné l'ambassadeur Itoua.

« C'est donc une mission importante, un défi, pour la dynamisation des relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Congo-Brazzaville et le Bu-



Guy Nestor Itoua, nouvel ambassadeur du Congo au Burundi, a présenté ses Lettres de créance au Président Pierre Nkurunziza (droits réservés)

rundi ». La diplomatie économique sera au centre de l'action du diplomate Itoua. « Mon mandat sera mené, évidemment, sous le signe de la diplomatie économique, surtout à cette ère où la création du marché unique africain est appelée de tous leurs vœux par les

dirigeants du continent », soutient-il. Par ailleurs, Son excellence Guy Nestor Itoua a pris part le mercredi 8 février, à la cérémonie d'échange de vœux du président Nkurunziza avec le corps diplomatique accrédité au Burundi.

Les présidents Denis Sassou Nguesso et Pierre Nkurunziza

s'étaient engagés pour le renforcement du rapprochement entre le Congo et le Burundi lors de la visite officielle effec-

rapprochement devrait faciliter la mise en œuvre des engagements pris antérieurement en rapport avec la coopération entre les deux pays, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du commerce ». Il avait d'ailleurs été projeté la tenue de la commission mixte Congo-Burundi, courant 2015. Au cours de cette visite du président Sassou N'Guesso, d'autres domaines de coopération avaient été retenus tels : le transport aérien; la libre circulation des personnes et des biens; l'élevage; la coopération dans le domaine du développement durable à travers le reboisement, ainsi que la coopération en matière de paix et sécurité.

Il reviendra à l'ambassadeur de mettre en musique tous ces axes de coopération pour le bien-être des relations entre les deux pays.

Le Congo et le Burundi entretiennent des relations diplomatiques depuis de longue date. L'accord qui institue la Commission mixte entre Brazzaville et Bujumbura date du 20 octobre 1980.

Rose-Marie Bouboutou

ACTIVITÉS BANCAIRES

« Maurice a le potentiel de se positionner en pôle africain », estime Christine Lagarde

Maurice a le potentiel de devenir le pôle des activités bancaires transfrontalières, selon la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) Christine Lagarde, qui a souligné cependant l'importance d'une bonne régulation.

La direction générale du FMI pense que Maurice peut aspirer à devenir un acteur majeur dans les activités bancaires transfrontalières en Afrique. Christine Lagarde s'exprimait, à Ébène, à l'issue d'une conférence sur ce sujet organisée par l'Africa Training Institute (ATI), un centre de formation régional du FMI basé à Ébène. « Le rôle de Maurice est historiquement d'être un lieu d'échanges, de passages et de transits, comme c'était le cas au XVIIe siècle. Aujourd'hui, les choses ont changé. [...] Nous sommes maintenant dans un monde financier où la technologie, l'utilisation des données et la capacité de communiquer rapidement sont très importantes », a-t-elle affirmé.

Ajoutant : « Maurice a sans aucun doute une carte à jouer dans un environnement sur le plan des régulations bancaires, du contrôle et de la supervision des institutions, quels que soient leurs modes de fonctionnement, y compris dans des mécanismes sophistiqués utilisant de la haute technologie, bien régulé et supervisé, et toujours dans une période d'ajustement. Cela correspond à l'histoire de l'île et la volonté politique du gouvernement mauricien ».

Christine Lagarde a cependant insisté sur la nécessité d'un environnement bien régulé au niveau de la place financière. Au niveau de l'Afrique continentale, elle a soutenu l'importance de l'utilisation du « mobile banking », citant l'exemple du Kenya, où 70 % de la population est bancarisée et où 98 % des transactions se font à travers les téléphones portables, et souligné l'importance d'une bonne infrastructure de télécommunications en Afrique.

Noël Ndong

ITALIE

Le Vatican donne corps au futur hôpital pédiatrique de Bangui

Engagement personnel du pape François, Bangui comptera bien un hôpital fonctionnel pour enfants malades.

C'est à l'identique de l'hôpital pédiatrique Bambino Gesù, propriété du Vatican à Rome, que l'établissement pédiatrique de Bangui devrait fonctionner. En novembre 2015, le Saint-Père effectuant sa première tournée africaine, s'était arrêté à Bangui et avait été frappé par le dénuement de l'hôpital de Bangui. Il avait notamment été révolté par le sort des petits enfants, condamnés à la mort par manque des moyens primaires garantissant des soins de qualité dans un hôpital.

Sur le coup, il avait fait un don en médicaments. Et une fois revenu au Vatican, il avait mis en branle la machine de sa solidarité. Une première visite à Bangui de la présidente du Bambino Gesù de Rome, Mme Mariella Enoc, aboutit à

la conclusion d'un accord de coopération entre l'hôpital du Vatican et l'université de Bangui pour la formation d'un personnel médical adapté à l'hôpital pédiatrique centrafricain. D'autres contacts ont suivi.

Une opération de récolte de fonds pour cette cause à laquelle le pape tient personnellement a permis de rassembler la somme de 200.000 euros (plus de 130 millions FCFA) qui a été remise au Souverain pontife cette semaine. Et celui-ci n'a rien eu de plus pressé à faire que de la destiner à la pédiatrie, à Bangui. Le parrainage de l'hôpital pédiatrique de Bangui par le Bambino Gesù du Vatican entrait dans le cadre de l'Année de la Miséricorde, dont le jubilé s'est conclu en novembre dernier. Mais l'action se poursuit.

Lucien Mpama

FRANCE/NIGER

Brigi Rafini en visite à Paris pour le Forum économique francophone

En visite officielle à Paris, le Premier ministre nigérien Brigi Rafini a présidé le forum économique francophone.

Brigi Rafini a fait la genèse du Praxex, qui a œuvré pour le rayonnement des entreprises françaises dans l'espace francophone. Il a souligné l'importance de l'organisation du forum, puis il a dressé un tableau du « Niger nouveau, celui d'un pays stable et sûr. Un pays bien gouverné avec des perspectives nouvelles et intéressantes pour les investisseurs ». Soulignant : « N'ayez pas peur, venez et nous vous accueillerons à bras ouverts. Le Niger souhaite plus que jamais, et cela à l'épreuve des faits, que cette image de zone rouge soit corrigée ».

Le secrétaire général de la Chambre de commerce du Niger Mahamane Ousmane a présenté, quant à

lui, toutes les opportunités d'affaires aux investisseurs. Des débats très enrichissants ont suivi l'exposé. Puis Brigi Rafini a accordé plusieurs audiences notamment à Jacques Peythieu du groupe Areva et à Cyrille Bolloré représentant du groupe Bolloré. Ensuite, il a visité le centre multi-filières du traitement des déchets communautaires de Veolia, avant de recevoir les membres de l'Association pour le développement des échanges internationaux des produits et techniques agro-alimentaires.

Lors de sa rencontre avec le chef de la diplomatie française Jean-Marc Ayrault, cinq accords ont été signés dont un document définissant les axes de coopération entre le Niger et la France pour la période 2017-2021.

N.Nd.

DIPLOMATIE

Jean-Claude Gakosso confère avec une délégation du Congrès américain

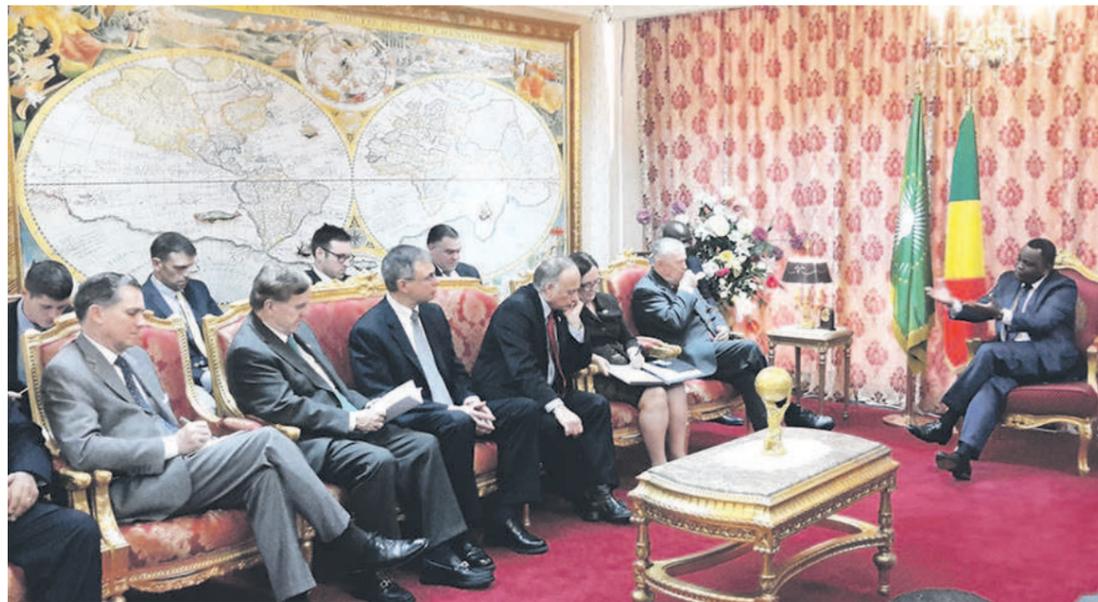
Une délégation du Congrès américain (républicains et démocrates), conduite par l'élu républicain de la Californie à la Chambre des représentants, Dana Rohrabacker, a été reçue jeudi par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Composée de huit parlementaires, - Robert Pittenger (élu de la Caroline du Nord), Juan C. Vargas (Californie), Lou Correa (Californie), Andy Harris (Maryland), French Hill (Arkansas), Steve King (Iowa), Collin C. Peterson (Minnesota) et de Dana Rohrabacker -, cette délégation a longuement échangé avec le ministre des Affaires étrangères sur des questions d'intérêt commun, ainsi ceux d'ordre régional et international dont la teneur n'a pas été révélée à la presse. La même délégation sera reçue ce vendredi par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Il n'existe certes pas de cadre juridique régissant la coopération entre le Congo et les Etats-Unis, mais les deux pays ont signé le 12 février 1990, un traité concernant l'encouragement et la protection des investissements.

La coopération bilatérale porte sur plusieurs secteurs : protection de l'environnement; sécurité; cantines scolaires; lutte contre le trafic d'êtres humains; formation des stagiaires et étudiants; commerce; santé et hydrocarbures.

En ce qui concerne les hydrocarbures par exemple, la société américaine Benver Group raffinage Congo S.A a décidé d'investir dans l'indus-



Jean-Claude Gakosso et la délégation du Congrès américain (DR)

trie pétrolière. Elle s'est engagée à construire une nouvelle raffinerie sur la zone du littoral à Pointe-Noire. A ce sujet, une convention de partenariat public-privé avait été signée le 14 avril 2014 entre les deux parties. Cette convention donne à la société Benver Group raffinage Congo S.A le droit de produire de l'électricité et de commercialiser les produits pétroliers bruts.

Dans le cadre de ce même projet, le transfert de technologies, la formation et la transparence ont été retenus comme volets importants.

Quant aux travaux de construction de la nouvelle raffinerie, ils devraient être lancés très prochainement.

Sur le plan du commerce, le Congo n'exporte plus que le pétrole aux Etats-Unis. En effet, dans le domaine de l'AGOA qui est un cadre de coopération entre ce pays et les Etats de l'Afrique subsaharienne, Washington donne accès au marché américain à des conditions préférentielles à certaines nations qui n'ont pas d'accord de libre-échange avec les Etats-Unis, dont le Congo.

S'agissant de la protection de l'en-

vironnement, il faut signaler que les Etats-Unis contribuent au financement du programme visant à protéger les forêts d'Afrique centrale. En

2011, dix (10) millions de dollars y avaient été consentis.

Le secteur de la formation est tout aussi important dans la coopération entre les deux Etats comme le prouve le fait que des étudiants congolais sont reçus chaque année dans les centres d'enseignement supérieur américains. Cela est rendu possible grâce à l'appui financier des institutions publiques et privées américaines. Un programme pour la formation des Jeunes Leaders africains (Ypung African Leaders, Initiative Yali) est en exécution. Il a été lancé en 2010 par l'ex-président

Barack Obama, pour soutenir les efforts des jeunes africains.

En matière de sécurité, les Etats-Unis soutiennent les pays du Golfe de Guinée dont le Congo fait partie dans la lutte contre la piraterie maritime, les réseaux de crimes internationaux et la lutte contre le braconnage. A ce jour, 1145 agents des Forces armées congolaises (police nationale, gendarmerie, douanes et service d'immigration) ont bénéficié d'une formation à l'Académie internationale de police basée au Botswana.

Par ailleurs, le Congo et les Etats-Unis ont signé, le 18 mars 2014 à Brazzaville, un Protocole d'accord relatif au don de matériel militaire du gouvernement américain à celui du Congo. D'une valeur de 60 millions de dollars, ce don est destiné à renforcer les capacités des Forces armées congolaises dans le cadre de leur contribution au maintien de la sécurité au sein de la Mission internationale de soutien en Centrafrique (Misca), dont les soldats ont intégré la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la Centrafrique).

L'action de l'ONG américaine Mercy Ships qui a soigné 11 000 patients et procédé à 2449 opérations de chirurgie, sans oublier les cantines scolaires lancées en 2005 par l'IPHD, une autre ONG américaine qui a offert une assistance alimentaire à environ 145 000 élèves, rentrent également dans l'actif de cette coopération entre le Congo et les Etats-Unis.

Nestor N'Gampoula

FRANCE

Collecte de fournitures scolaires au « Printemps Africain » de Sadema

L'association Solidarité, aménagement et développement évolutifs de Mouyondzi et alentours (Sadema) invite les Congolais de l'étranger et les amis du Congo à la collecte de fournitures scolaires au profit des enfants sourds-muets de Mouyondzi au Congo

Samedi 25 mars, de 8h à 19h, en partenariat avec la Mairie d'Andeville, Sadema donne rendez-vous aux Congolais de l'étranger et amis du Congo pour qu'ils participent à la rencontre solidaire organisée au gymnase de la commune dans le département de l'Oise, près de Beauvais, en France. En Afrique, la vie en zone rurale accroît systématiquement la probabilité de ne pas être scolarisé, souvent du fait de l'absence de structures scolaires primaires et secondaires à proximité.

Simple coïncidence que l'appellation « Printemps Africain » avec le contexte révolutionnaire des péripéties politiques en Afrique, Burkina Faso ou en Tunisie. Il s'agit d'une « Journée de collecte des fournitures scolaires et culturelles pour venir en

aide au Centre d'accueil et d'apprentissage pour sourds-muets à Mouyondzi, au Congo Brazzaville », précise Gaston Arrauh Pinda Massala, président de l'association Sadema.

À l'intention des donateurs, Sadema propose, entre autres, des activités socio-culturelles autour de la solidarité internationale. Au programme : exposition de peinture ; tables rondes littéraires ; défilé de mode et surtout, une collecte de fournitures scolaires et culturelles. Tout ce matériel sera acheminé au Centre d'accueil de formation professionnelle par apprentissage de métiers adaptés -CAFPAMA- créé en 2014 en faveur des enfants : sourds-muets, orphelins et ceux qui sont déscolarisés. Depuis deux ans, « nous



Séance de formation au Centre (DR)

assurons à ces jeunes un accompagnement à l'acquisition de connaissances et une alphabétisation d'une part, et, d'autre part, un apprentissage dans un métier adapté », indique le président de l'association.

Membre du Forim, Sadema, de par ses statuts, a pour objectif d'œuvrer dans les

domaines de l'humanitaire et de la solidarité en partenariat avec des organismes de solidarité internationale. Elle contribue également à améliorer le quotidien sanitaire, économique, socioculturel, éducatif et environnemental des populations en zones rurales au Congo-Brazzaville. Dans le cadre de la coopé-

ration décentralisée entre Sadema et le département des Yvelines, l'association a déjà eu la visite en 2016 du CAFPAMA à Mouyondzi de Jean-Marie Tetart, député dudit département.

Rendez-vous au « Printemps Africain », un printemps solidaire avec une entrée gratuite.

Marie Alfred Ngoma

NIARI-TOURISME

Les travaux de construction du gîte du village Sossi suffisamment avancés

Le constat a été fait par la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault, qui a visité ce chantier situé au village Sossi à quelques encablures de la ville de Dolisie, dans le département du Niari, du 06 au 08 février.

Accompagnée des autorités locales, la ministre du Tourisme et des loisirs a visité les travaux de construction du gîte et du Bureau d'information touristique (BIT) de Sossi. L'objectif de la mission étant de procéder à une inspection des travaux en cours, se rassurer de la cohésion recherchée entre les autorités locales, les populations et la société Shibac chargée de la construction de l'ouvrage ; réaffirmer l'objectif du ministère qui est celui de développer le tourisme et de créer des emplois aux jeunes.

Soulignons que la ministre Soudan-Nonault avait déjà effectué en 2016 une première mission dans le Niari, au cours de laquelle elle a fait la découverte de la richesse touristique de ce département en général et la merveille de la nature qu'est la cascade de Matadi ma Diaba en particulier. Décision avait été prise alors d'implanter un gîte et un BIT au village Sossi situé à environ 5 km du site.

Pourquoi réaliser un gîte et implanter un BIT au village Sossi ?

La réalisation de cet ouvrage d'une superficie de 240 m², construit par la société Shibac sarl, suite à l'appel d'offre, va permettre l'amélioration des conditions d'accueil des touristes du site de Matadi ma Diata. Ce site déjà très fréquenté n'offrait pas des conditions adé-

quates devant permettre une prise en charge effective des visiteurs. Le Gîte et le BIT érigés au village Sossi et dont les travaux sont déjà exécutés à 75% pourront être inaugurés en avril 2017, a-t-on appris. Ces sites vont avoir le mérite de mettre à la disposition des visiteurs des espaces de repos, de rafraîchissement et de restauration.

En effet, le développement du tourisme dans une région a toujours des effets multiplicateurs. Outre les frais d'utilisation de guide auxquels seront assujettis les visiteurs, ceux-ci pourront s'offrir des produits agricoles frais, des produits de l'artisanat local comme souvenirs, sans oublier l'intensification du trafic. Pour la ministre de la Culture, ce site aura un impact certain sur le village en matière d'emplois des jeunes et de diminution de la pauvreté, tel que souhaité par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans son projet de société La marche vers le développement. C'est aussi selon elle une preuve de matérialisation de la prise en compte, par le gouvernement, du secteur du tourisme et loisir dans le cadre de la diversification de l'économie nationale.

Le gîte de Sossi, un projet pilote

La réalisation du gîte de Sossi est un projet pilote car, il est le premier d'un vaste programme



Le gîte de Sossi en construction (Adiac)

qui va s'étendre sur le territoire national. En effet, environ vingt-quatre gîtes et BIT, en moyenne deux par département, vont être érigés sur l'ensemble du pays. C'est un programme ambitieux certes, mais véritablement porteur des germes de développement touristique. Il va permettre à toutes les composantes : État, collectivités locales, société civile, populations locales, de prendre conscience de l'impact du tourisme dans le développement national et de l'intérioriser. Il va aussi permettre aux Congolais de mieux connaître leur pays et leurs concitoyens afin de casser le repli identitaire qui devient parfois nocif.

L'inspecteur général du tou-

risme et loisirs, Mwene Wilfrid a exhorté les habitants des villages voisins, à savoir Sossi et Nzougou-Kibangou, de vivre en

a ajouté l'inspecteur général. Pour sa part, le sous-préfet de Louvakou, le colonel Fromageond, a aussi insisté sur l'unité

communauté au lieu de se déchirer. « Vous êtes un même village et une même population, par conséquent, vous devez vous entendre, vous aimer et travailler dans l'unité. Vous devez aussi respecter les touristes qui viennent. Mais si vous ne vous respectez pas, vous vous battez, les touristes ne viendront plus chez vous, et c'est vous qui perdez. »

« On va sélectionner les jeunes parmi vous comme on a fait pour la main-d'œuvre qu'on a confiée à l'opérateur économique. Le même procédé sera appliqué pour la sélection des jeunes qui vont travailler au BIT de Sossi. On va donc étudier les dossiers individuellement »,

des habitants des deux villages. « Il faut que les gens puissent s'entendre pour que tout marche. C'est à nous autorités locales de faire en sorte que les gens puissent s'entendre ».

A l'issue de la visite des lieux, la ministre du Tourisme et des loisirs s'est dite satisfaite des travaux réalisés par la société Shibac Sarl. Elle a reconfirmé l'objectif du ministère de créer un BIT à l'aéroport Ngot-Ndzougou de Dolisie.

Une séance de travail au Grand hôtel de Dolisie avec les agents relevant des directions départementales du Tourisme et des loisirs a mis fin au séjour de la ministre Soudan-Nonault dans le Niari.

Bruno Okokana

SANZAS DE MFOA

La 14^e édition récompense neuf catégories

Comme l'exige ce qu'est devenu un mythe, le groupe Germain Pella Yombo (GPY) a été une fois encore au rendez-vous annuel pour célébrer la vie culturelle du Congo en organisant le week-end dernier à l'Institut français du Congo (IFC) la quatorzième cérémonie consécutive des « Sanzas de Mfoa », le trophée des créateurs.

Le trophée « Sanzas de Mfoa », qui récompense les artistes congolais ayant excellé l'année d'avant, a été porté sur les fonts baptismaux en 2003 avec Jean Serge Essous comme premier récipiendaire. Cette quatorzième cérémonie de remise des « Sanzas de Mfoa », le trophée des créateurs, s'est articulée sur trois modules, à savoir la remise des scellés du jury, la remise des trophées et, pour la première fois, en guise d'interlude et afin de sortir des sentiers battus, il y a eu l'interprétation séquentielle de la « Marmite de Koka Mbala » de Guy Menga par la troupe nationale de théâtre dans le souci de revaloriser les autres arts.

Dans son adresse, Beethoven Henri Germain Yombo, promoteur-manager du groupe Germain Pella Yombo (GPY), a précisé que par sa vocation, son groupe promeut tant sur le plan national qu'international les arts et les lettres du Congo. Si les Sanzas de Mfoa contribue à l'émer-

gence, à la visibilité de certains et à l'hommage de leur vivant à d'autres, la « Nuit du Congo à ... » projette une image positive du Congo à l'étranger et tient sa dixième édition le 25 mai 2017 à Rome en Italie à l'occasion de la journée de l'Afrique organisée par la communauté diplomatique africaine. Le groupe retenu pour représenter le Congo est l'orchestre les Bantous de la capitale. « La culture irrigue les nations. Voilà pourquoi j'invite nos artistes à plus d'abnégation, d'ingéniosité et de fierté, parce que leur existence est nécessaire et leur rôle est majeur. Aux pouvoirs publics, du haut de leurs responsabilités nationales, il est bon de soutenir et de consommer le fruit de l'arbre culturel congolais. Ne laissons pas nos artistes rêver leur vie, contribuons plutôt à les soutenir à vivre leur rêve. Serait-ce un crime de sublimer la créativité culturelle de son pays ? Les autorités et les médias d'autres pays l'ont compris. L'art élève en icône ceux qui présentent leur culture aux yeux du monde », a déclaré Beethoven Henri Germain Yombo.

Reconnaissant que l'année 2017 est très culturelle surtout avec la tenue de la onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam), Beethoven Henri Germain Yombo, s'adressant au ministre de la Culture et des Arts, a dit :



Le prix promotion culturelle remis à Sorel Eta qui s'est fait représenter (DR)

« À titre de contribution, prenez garde, organiser c'est préoccupant, les Congolais ont la manie du beau rôle et la critique facile. Toutefois, bon vent monsieur le ministre ».

Ont été concernées pour la quatorzième édition les catégories suivantes : la sculpture, la peinture, la mode, le cinéma, le théâtre, la littérature et la musique. Outre cela, ce trophée récompense aussi les artistes pour l'ensemble de leur œuvre, les mécènes, les sponsors et autres avec le prix promotion culturelle et le prix spécial du jury.

Amour Sauveur Memy qui a eu l'honneur de présider pour une fois de plus aux travaux de jury des Sanzas de Mfoa, quatorzième édition, s'est exprimé en ces termes avant de reverser les scellés des récipiendaires. « En cette période de récession où l'on parle de diversifier l'économie, il faille compter avec la culture. Car il y a quelques années, le conseil des Nations unies a reconnu la culture comme facteur de développement. Et le président Senghor de son vivant disait : « Toutes les richesses peuvent s'épuiser mais sauf la culture ». Dans cette union de force et dans cette fusion entre les créateurs et les décideurs, assurément ensemble, nous irons plus loin. »

Catégorie promotion culturelle : Sorel Eta ;
Catégorie sculpture : Faustin Ndouniama ;
Catégorie peinture : Jacques François Iloki ;
Catégorie mode : Guelaurd Kikabou ;
Catégorie cinéma : Richi Michaël M'Bébélé ;
Catégorie théâtre : le groupe Brazza comedy ;
Catégorie musique : Kevin Mbouandembenga ;
Catégorie littérature : Emmanuel Ngoma Nguinza ;
Prix spécial du jury : Fortuné Arsène Bateza.
Signalons que le trophée est sculpté sur de l'ébène par l'artiste sculpteur congolais sylvestre Mounkala.

Bruno Okokana

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Les choses sérieuses commencent pour les clubs congolais

Obligés de passer tous par le tour préliminaire, l'Athlétic club Léopards de Dolisie, les Diables noirs, l'Etoile du Congo et le Club athlétique renaissance aiglon entament leur campagne africaine ce week-end.

Les Fauves du Niari, champions du Congo recevront le dimanche à Dolisie, l'Union des mouvements sportifs (UMS) de Loum, champion du Cameroun, en match aller du tour préliminaire de la Ligue africaine des champions. C'est pour la première fois que les deux clubs s'affrontent en compétitions africaines, l'UMS de Loum n'étant pas un habitué des compétitions africaines. Ce club camerounais va découvrir, en effet cette année, la plus prestigieuse compétition africaine en ce qui concerne les clubs. Mais bien avant d'être à ce sommet, il avait disputé l'an dernier, sa première coupe de la Confédération à l'issue de laquelle, il avait été éliminé en seizièmes de finale par les Marocains de Fus de Rabah (1-1 puis 1-2).

Effacer la contre-performance de 2016

Dans une compétition aussi relevée, l'UMS de Loum, croisera l'AC Léopards de Rémy Ayayos Ikounga, vainqueur de la Coupe de la Confédération en 2012 et habitué à disputer les phases de poules des compétitions africaines. Sur leurs propres installations, les Léopards auront à cœur l'envie de prouver pour se faire pardonner de leur contre-performance de la saison dernière au cours de laquelle, ils avaient quitté la compétition dès le tour préliminaire devant le futur champion d'Afrique Mamelodi Sundowns. Ce qui ne leur avait jamais arrivé depuis qu'ils ont découvert les compétitions africaines en 2010. Cette année, l'AC Léopards s'est lancé un nouveau défi : aller le plus loin possible dans



AC Léopards de Dolisie/Adiac

cette compétition. Le premier pas commence par le football camerounais qu'il connaît bien pour avoir affronté à quatre reprises le Coton sport de Garoua (2 victoires, un nul et une défaite). Face à l'UMS de Loum, les dirigeants des Fauves du Niari appuieront sur un secteur qui leur donne plus de satisfaction cette saison : l'attaque. En cinq matchs du championnat, l'AC Léopards a inscrit 13 buts soit une moyenne de 2,6 buts par match. Il reste donc à confirmer cette série tout en montrant une rigueur défensive. Les Diables noirs, deuxième représentant congolais en Ligue des champions, retrouvent sur leur chemin Rail club de Kadiogo de Burkina Faso. Ils débutent loin de leur base, c'est-à-dire à Ouagadougou. Le club burkinabe disputera cette saison sa deuxième ligue des champions de son histoire. En 2006, il a été éliminé au premier tour par l'USM d'Alger. Plus récemment en 2013, il a échoué à l'étape des 16es de finale de la Coupe de la CAF devant Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire.

Sur le papier, les Diables noirs paraissent plus expérimentés que leur adversaire. Mais les performances de cette équipe congolaise en championnat inquiètent beaucoup. Les Diablotins n'ont gagné aucun match en cinq rencontres disputées. Le secteur offensif des vices-champions du Congo peine à s'affirmer car ils n'ont pas encore inscrit plus d'un but lors d'un match du championnat. Rappelons que lors de ses six dernières compétitions, les Diables noirs ont été éliminés à cinq reprises dès le tour préliminaire. Leur meilleure performance est les 8es de finale, qu'ils avaient atteint en 2013 avant de se faire éliminer par CS Sfaxien.

L'Etoile du Congo a plus d'expérience que son adversaire

Comme l'AC Léopards, l'Etoile du Congo débute à domicile. Elle recevra le samedi au stade Alphonse-Massamba-Débat, cette fois-ci en coupe africaine de la Confédération, le Racing Mimosenseng de la Guinée Equatoriale, une jeune équipe fondée en 2014.

En 2015, cette formation a déjà gagné cette coupe de remporté le titre national puis la Confédération en 2011 plus a disputé sa première ligue une super coupe d'Afrique



Etoile du Congo/Adiac

des champions l'an dernier. Elle a été éliminée dès l'entame de la compétition. Cette année en coupe de la CAF, les Equato-Guinéens veulent faire mieux. Mais l'expérience de l'Etoile du Congo peut avoir raison sur son ambition. C'est pour la troisième fois d'affilée que l'Etoile du Congo dispute la coupe d'Afrique mise à part ses participations antérieures. L'an dernier, les Stelliens ont été éliminés en 16es de finale de la Ligue des champions par l'ES Setif. En 2015, ils avaient plus que déçu en se faisant écartier dès le tour préliminaire par Mk Etanchéité. Cette année, la prestation stellienne en championnat rassure quand même. L'équipe occupe actuellement la deuxième place au classement avec 10 points en cinq matchs disputés. L'Etoile du Congo compte trois victoires, un nul contre l'AC Léopards et une défaite face à Patronage Sainte-Anne. Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) sera, quant à lui reçu par le Mas de Fès. L'adversaire des Aiglons

en 2012. C'est en toute logique qu'il part favori devant le Cara, qui n'a plus brillé en compétitions africaines depuis sa coupe d'Afrique des clubs champions gagnée en 1974. Lors de ses trois dernières sorties (2009, 2014 et 2015), en effet, le Cara a été éliminé deux fois dès le premier tour puis une fois en seizièmes de finale. Cette saison, l'équipe entend faire mieux que lors de ses trois dernières participations. Depuis le mardi, les Aiglons ont posé leur valise à Fès pour mieux s'acclimater. Au championnat, les résultats des Aiglons ne sont pas décevants. Cara a disputé 4 matchs pour deux victoires et deux nuls. Il a inscrit dix buts, dont huit lors de ses deux dernières rencontres.

Le championnat étant le moyen le plus efficace pour préparer les échéances africaines, a permis à ces quatre équipes de corriger leurs faiblesses. A l'heure de prendre le départ, seuls les résultats de ce tour préliminaire confirmeront si les Congolais sont tombés sur un bon tirage ou pas.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (Ligue 1)

Ligue 1, 24^e journée

Fodé Doré est resté sur le banc lors du match nul concédé par Angers face à Rennes (0-0). De retour dans le onze de départ, Arnold Bouka Moutou n'a pu empêcher la défaite de Dijon à Metz (1-2). Notons que le DFCO a été réduit à 10 à la 60^e. Dylan Bahamboula n'était pas dans le groupe. Nancy boit le bouillon à Lyon (0-4). Tobias Badila, aligné sur la gauche de la défense à trois, a souffert face à des attaquants lyonnais survoltés

après leur défaite dans le derby. Christ-Emmanuel Maouassa était titulaire au poste de latéral gauche. Alan Dzabana n'était pas dans le groupe lyonnais. Le match entre Bastia (Oniangué) et Nantes (Iloki) a été reporté en raison des fortes pluies qui ont sévi sur la Corse. Brice Samba junior est resté sur le banc lors de la victoire de Marseille face à Guingamp (2-1). Sans Yhoan Andzouana, non retenu, Monaco bat Montpellier 2-1. Bryan Passi n'était pas convo-

qué, alors que Morgan Poaty est blessé. Bradley Mazikou n'était pas dans le groupe de Lorient, tenu en échec à domicile par Toulouse (1-1). Monaco reste en tête du classement devant le PSG et Nice. L'Ol est 4^e avec 40 points, suivi de Marseille, 36 points. Nancy est 11^e avec 27 points, Montpellier est 14^e avec 26 points, devant Nantes, 15^e, Dijon, 17^e, Angers, 18^e et Bastia, 19^e.

Camille Delourme

OBSÈQUES D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

L'UDPS fait monter les enchères

Selon la première force politique de l'opposition congolaise, seul le futur gouvernement qui sera issu de l'accord du 31 décembre est habilité à accompagner le deuil de l'illustre disparu.

Alors que les préparatifs évoluaient plutôt bien concernant l'organisation des obsèques de l'opposant historique Étienne Tshisekedi décédé le 1^{er} février à Bruxelles sur fond d'intenses réunions initiées depuis le début de la semaine entre les représentants du gouvernement et ceux de la famille biologique et politique de l'illustre disparu, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) est montée au créneau pour tout remettre en cause. C'est un véritable pavé que vient, en effet, de jeter le parti du défunt en déclarant ne pas se reconnaître dans les tractations en cours avec un gouvernement qui chercherait à tirer des dividendes politiques en capitalisant, au mieux de ses intérêts, cette circonstance douloureuse. C'est Jean Marc Kabund, secrétaire gé-

néral de l'UDPS, qui a livré cette position via un point de presse tenu le 8 février dernier au siège du parti.

Le ton était à la radicalisation et au rejet de tout ce qui est en train d'être fait par l'actuel gouvernement à l'honneur de l'ancien Premier ministre que fut Étienne Tshisekedi. « L'UDPS n'est pas intéressée par l'offre des titres de voyage faite par l'actuel gouvernement à sa délégation », a d'emblée tranché Jean-Marc Kabund lisant une déclaration musclée exprimant la négation de son parti vis-à-vis d'un gouvernement qu'il n'a jamais porté à cœur. L'UDPS stigmatise « le caractère malveillant et ostentatoire de cette offre » ainsi que « des calculs politiques de mauvais goût dont l'objectif est de faire du tapage sur fond de marchandage inutile » autour de ces obsèques. Et pourtant jusqu'il y a peu, l'option de voir une délégation de la famille biologique d'Étienne Tshisekedi et quelques cadres du parti se rendre à Bruxelles aux frais de

l'État semblait souffrir d'aucune contestation. Qu'est-ce qui a provoqué cette volte-face lorsqu'on sait que dans les échanges avec le gouvernement, le parti est bel et bien représenté ?

Vivement un nouveau gouvernement !

Une chose est vraie, c'est qu'à l'UDPS, le gouvernement Badianga n'est pas habilité à organiser les obsèques d'Étienne Tshisekedi. Pour la première force politique de l'opposition congolaise, « le seul cadre politico-juridique censé régir l'espace politique congolais est l'accord de la Saint-Sylvestre » dont elle réclame à cors et à cri la mise en œuvre de manière intégrale « en conformité avec le vœu populaire ». Ce vœu populaire, à en croire ce cadre de l'UDPS, consiste à voir le futur gouvernement qui sera issu de cet accord du 31 décembre accompagner le deuil de l'illustre disparu. Autrement dit, le corps d'Étienne Tshisekedi ne pourra être rapa-

trié que si le gouvernement issu de l'accord du 31 décembre se mettait en place avec un nouveau Premier ministre désigné par le Rassemblement et nommé par le chef de l'État. « Ce n'est qu'à ce prix que les dates du rapatriement du corps et de l'enterrement d'Étienne Tshisekedi seront connues », a dit Jean Marc Kabund tout en égrenant d'autres exigences supplémentaires de l'UDPS en rapport avec les obsèques de son défunt président. Il s'agit, entre autres, d'ériger un mausolée à son honneur au centre ville de Kinshasa et que les frais liés à son enterrement soient pris en charge par le gouvernement responsable qui sera issu de l'accord du 31 décembre.

Faisant fi de ce qu'il considère comme des déclarations tapageuses et excessives de quelques cadres zélés de l'UDPS, le gouvernement poursuit néanmoins ses discussions avec les délégués de la famille biologique du disparu et le représentant du parti. « Nous ne traitons pas avec l'UDPS par

communiqué de presse », a réagi Lambert Mende indiquant que le gouvernement n'a pas été encore saisi officiellement de cette prise de position. Tout en mettant cet excès de langage sur le compte de querelles supposées internes à l'UDPS, le porte-parole du gouvernement trouve indécemment d'aborder des questions politiques alors que le corps du défunt n'a pas encore été porté à terre. « C'est un peu irresponsable pour nous qui sommes bantous que pendant un deuil, nous puissions régler des problèmes politiques », a-t-il déclaré. Enfin, tenant aussi à jouer leur partition dans cette situation, les pionniers de l'UDPS sont sortis de leur réserve pour réclamer la réorganisation du parti tout en exhortant les différentes structures se réclamant de l'UDPS à se mobiliser pour poursuivre la lutte pour l'instauration de la démocratie et d'un État de droit en RDC qu'avait menée Étienne Tshisekedi de son vivant.

Alain Diasso

KINSHASA

Quatre morts enregistrés lors de la dernière pluie

Le gouverneur de la ville André Kimbuta exhorte la population kinoise à éviter d'habiter dans des espaces à haut risque tels que le long des rivières et cours d'eau, ou encore sur des terrains accidentés.

La pluie diluvienne qui s'est abattue sur Kinshasa le 7 février a causé d'énormes dégâts tant humains que matériels. L'état délabré des routes, le déficit des collecteurs d'eaux dont la plupart sont bouchés de longue date ainsi que les constructions anarchiques dans une ville qui souffre d'une politique d'urbanisation et de voirie bien pensée, ont rajouté au calvaire qu'avaient connu les Kinois. La vision apocalyptique offerte par la ville de Kinshasa, le temps d'une averse, inspire de nombreuses inquiétudes lorsqu'on sait que d'autres pluies s'annoncent d'après des prévisions météorologiques.

Quatre morts et deux personnes disparues, tel est le triste bilan, encore provisoire, dressé par l'Hôtel de ville de Kinshasa. Aussi, face à l'ampleur des dégâts enregistrés notamment dans les cités périphériques où les lotissements ont été faits de manière anarchique sans plan de canalisation d'eau, l'exécutif provincial de la ville de Kinshasa a-t-il tenu un Conseil des ministres élargi aux bourgmestres et aux experts en climat afin de faire l'état des lieux et prendre des mesures urgentes que requiert la situation.

En attendant le rapport définitif attendu des services compétents de l'Hôtel de ville de Kinshasa en rapport avec ce sinistre, des actions urgentes ont été envisagées pour contenir tant soi peu les effets néfastes de la vague des pluies qui s'an-

noncent dans les prochains jours. Après l'enterrement prioritaire des victimes de ces inondations, l'autorité urbaine envisage quelques actions à mener à grande échelle. Il s'agit notamment du curage des rivières qui traversent Kinshasa dont le débordement du lit à chaque grande pluie crée des



La pluie diluvienne a provoqué inondations et deuils à Kinshasa

inondations dans les quartiers environnants. Il est aussi question de réhabiliter certaines routes d'importance capitale telle que la nationale 1 devenue impraticable à certains endroits, de relancer la lutte antiérosive dans plusieurs quartiers de Kinshasa, etc.

Toutes les maisons et autres immeubles érigés sur des collecteurs d'eau sont également ciblés dans cette opération bien qu'aucune indication n'ait été donnée sur la nature de sanction à infliger à leurs propriétaires. Le gouverneur André Kimbuta en a profité pour sensibiliser et exhorter la population kinoise à éviter d'habiter dans des espaces à haut risque tels que le long des rivières et affluents, ou encore sur des terrains accidentés.

A.D.

APPLICATION DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

Abbé Donatien Sholé : « C'est le prochain président du conseil des sages du Rassemblement qui prendra la tête du CNSA »

Des propos mal digérés par une certaine opinion politique qui pense qu'avec le décès d'Étienne Tshisekedi, ce poste qui lui a été attribué en tant que personnalité demeure, pour l'heure, ouvert à toutes les ambitions.

Le décès inattendu d'Étienne Tshisekedi Wa Mulumba complique la donne au niveau de l'application de l'accord du 31 décembre pour avoir créé une vacance au niveau de la présidence du Conseil national de suivi dudit accord, un poste qui lui était attribué en tant que personnalité. Cette disparition a remis sur la sellette la lutte de positionnement entre les différentes forces politiques en présence qui pensent légitimement occuper la présidence de cette institution d'appui à la démocratie en gestation. Pour couper court à cette querelle politique, le secrétaire général intérimaire de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) a déclaré récemment sur les ondes d'une chaîne de radio périphérique émettant à Kinshasa que ce poste revient de plein droit au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, plate-forme de l'opposition dont Étienne Tshisekedi était le président du Conseil des sages. C'est à ce titre et au regard de son combat politique pour l'émergence de la démocratie en RDC, a-t-il expliqué, que le leader de l'UDPS a été choisi pour présider le CNSA.

Pour le prélat catholique, Étienne Tshisekedi ne pourra être remplacé à ce poste que par celui que le Rassemblement aura choisi comme son

nouveau président du Conseil des sages. « Si vous regardez l'accord, vous ne verrez pas mentionné le nom d'Étienne Tshisekedi là-dedans. Il est précisé que ce poste revient au président du conseil des sages du Rassemblement. Si le Rassemblement a un autre président et si l'on doit respecter l'accord, ce sera lui qui devra le succéder », a déclaré l'abbé Donatien Sholé. Des propos qui sont cependant loin de convaincre une certaine opinion politique qui pense qu'avec le décès d'Étienne Tshisekedi, le poste du président du CNSA demeure ouvert à toutes les ambitions. Le Front pour le respect de la Constitution qui a toujours revendiqué ce poste en embrayant sur le besoin d'équilibre politique, étant entendu que le Rassemblement s'est également octroyé la primauté de la transition, trouve le moment propice pour réitérer ses appétences. Par ailleurs, l'abbé Donatien Sholé a souligné que la Cénco ne se désengagera pas de sa mission de bons offices tant que les parties prenantes aux négociations directes sur l'application de l'accord du 31 décembre ne parviendront pas à lever tous les points de divergences qui les empêchent d'aboutir à un consensus politique salvateur pour le pays. Autrement, a-t-il déclaré, « ce sera irresponsable de la part des évêques d'abandonner la médiation ». Et d'ajouter qu'il est hors de question qu'un membre de la Cénco participe au prochain gouvernement en quelque qualité que ce soit.

A.D.

CONDOLÉANCES À L'UDPS

L'Asadho appelle le parti d'Étienne Tshisekedi à prendre le relai de la lutte

L'ONG de défense des droits de l'Homme conseille à cette formation politique de puiser dans la vie du lider maximo toutes les énergies nécessaires pour résister et pour poursuivre l'œuvre qu'il a commencée.

Dans un message de condoléances signé par son président, Me Jean-Claude Katende et adressé au secrétaire général de l'UDPS, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a rendu hommage à Étienne Tshisekedi wa Mulumba, président national de cette formation politique, et a présenté les sincères condoléances de l'ONG aux membres de la famille du disparu et à ceux de son parti politique.

Pour Jean-Claude Katende, la mort du président Étienne Tshisekedi wa Mulumba, le 1^{er} février, les a troublés et a troublé plusieurs personnes tant au pays qu'à l'étranger, à cause du rôle crucial que ce dernier a joué dans l'instauration d'un État de droit en RDC, d'une part, et à cause des espoirs placés sur lui pour faire aboutir les négociations directes conduites par la Céncó, « *offrant ainsi à tout un peuple la possibilité d'assister à l'alternance politique pacifique la plus attendue en Afrique en cette année 2017, d'autre part* ». Sa mort, a-t-il dit, a laissé tous les combattants de la liberté et de la démocratie inconsolables. « *Nous avons tous le sentiment que nous*

venions d'être abandonnés par l'homme dont la vie et les discours étaient une source d'inspiration pour poursuivre le combat contre toutes les forces politiques et économiques nationales et étrangères qui veulent maintenir le peuple congolais dans une situation d'indignité et d'absence ou négation de toute justice », a souligné le président de l'Asadho.

Prendre le relai

Pour Jean-Claude Katende, au lieu de se laisser dominer par l'esprit de découragement, les Congolais venaient de se réaliser que le président Étienne Tshisekedi a fait sa part. Il a posé, a-t-il soutenu, la fondation d'un État de droit comme un sage architecte et nous a légué le travail de construire dessus. À en croire le président de l'Asadho, le sphinx de Limete a démontré, par sa constance, sa lutte non violente, son intégrité, son refus des avantages personnels, son attachement au respect des droits humains et à la justice, que même dans un pays totalement corrompu, il est possible de faire la différence, en refusant de se compromettre comme tout le monde. « *Il est superflu de rappeler toutes les privations qu'il s'était imposées pour donner aux Congolais la possibilité de vivre et d'élever leurs enfants dans un pays plus beau qu'avant* », a-t-il insisté.

Jean-Claude Katende croit qu'en s'inspi-



La dépouille d'Étienne Tshisekedi en Belgique

rant de son modèle, Étienne Tshisekedi a suffisamment donné aux Congolais d'armes pour prendre le relai et poursuivre le combat pour l'instauration d'État de droit dans le pays.

Notant, par ailleurs, que le rôle joué par le président Étienne Tshisekedi wa Mulumba et l'UDPS dans la mobilisation de tous les Congolais pour la démocratie et l'État de droit n'est pas à démontrer -l'UDPS ayant toujours été une école d'apprentissage et d'initiation aux valeurs démocratiques pour beaucoup de Congolais, le président de l'Asadho avertit que, dès lors que le lider maximo n'est plus là physiquement, le peuple congolais compte encore sur ce parti politique pour la pérennisation des idées et valeurs auxquelles il avait consa-

cré toute sa vie. « *Nous savons que les ennemis du peuple congolais et de la démocratie mettront tout en œuvre pour que l'UDPS ne joue plus le rôle d'avant-garde de la démocratie, mais il vous revient de puiser dans la vie du président Étienne Tshisekedi toutes les énergies nécessaires pour résister et pour poursuivre l'œuvre qu'il a commencée* », a-t-il exhorté.

Pour Jean-Claude Katende, l'UDPS ne peut remplir ce rôle de gardien de la démocratie que si la mort du président Étienne Tshisekedi constitue un facteur d'union et non de division de ce parti. « *En cette circonstance, sa vertu de rassembleur devra vous inspirer dans toutes vos actions* », a-t-il conclu.

Lucien Dianzenza

TÉLÉPHONIE MOBILE

Vodacom passe du bleu-blanc au rouge

À l'occasion de ses quinze années d'existence depuis 2002, Vodacom-Congo a décidé de changer ses couleurs.

« *En optant pour cette nouvelle couleur, Vodacom-Congo, veut tout simplement s'aligner à la vision, à la stratégie et à l'identité visuelle de sa maison mère qui a toujours été son groupe Vodacom-Vodafone* », a déclaré la directrice générale de Vodacom-Congo, Murielle Lorilloux. C'était au cours d'un point de presse qu'elle a tenu le 9 février à la boutique rénovée de Voda Place sur le boulevard du 30 Juin en présence notamment du managing executive brand and communication, Albert Mboyo, et deputy Managing director, Paulin Ikwala,

Ce changement de couleurs va avec un nouveau slogan qui met le client au cœur de toutes les pré-occupations de Vodacom : « *Avec Vodacom, c'est à toi de jouer* ».

Aux dires de la directrice générale de Vodacom-Congo, au-delà des couleurs, des slogans et des emblèmes, Vodacom-Congo adopte aussi de manière significative la stratégie globale du Groupe Vodacom. « *Elle consiste à adhérer à une culture de service résolument centrée sur le client. Il s'agit donc de mettre le client au cœur de toutes nos réflexions et initiatives parce que nous considérons que chaque client est unique et a des besoins spécifiques. Nous allons lui offrir tous les services dont il a et peut avoir besoin afin qu'il n'ait plus qu'à décider et à agir. Nous voulons remettre le pouvoir entre les mains de nos clients en leur donnant accès à tout l'univers des capacités, des technologies, des produits et services de Vodacom-Congo. Et comme le clame notre nouveau slogan, dorénavant avec Vodacom c'est à toi de jouer* », a Murielle Lorilloux.

La directrice générale a précisé que cette évolution de la marque va s'opérer visuellement dès les prochains jours et semaines au fur et à mesure que vous verrez les régions et villes du pays progressivement passer à la nouvelle identité visuelle de Vodacom. Mais, au-delà de ce changement d'identité, a-t-elle renchéri, Vodacom-Congo offrira très prochainement à tous ses abonnés de nombreux avantages et des offres exceptionnelles et de nouvelles innovations dans tous ses domaines d'activités.

Leader dans le monde cellulaire, Vodacom-Congo a au-



L'équipe dirigeante de vodacom-Congo

jourd'hui plus de dix millions d'abonnés au GSM et plus de cinq millions d'utilisateurs Internet. Murielle s'est dite fière de ce résultat. « *La meilleure récompense à ces quinze ans d'investissements continus dans tous les domaines techniques, commerciaux, communication, humains et sociaux. Ce sont ces dix millions de Congolais et Congolaises, individus et entreprises, qui font confiance à Vodacom au quotidien et lui permettent de confirmer sa position de leader incontesté du secteur dans tous les domaines d'activité* », a-t-elle poursuivi. Outre le nombre d'abonnés qui va crescendo, Vodacom a aujourd'hui plus de quatre mille entreprises qui sont connectées à son réseau, plus de deux millions d'abonnés M-Pesa, un système de transfert d'argent électronique. Vodacom a une plus large couverture nationale avec plusieurs villes et villages couverts de Zongo à Kasumbalese, de Muanda à Goma. Vodacom couvre un investissement cumulé de 1,2 milliard de dollars. Il a la plus grande chaîne de distribution avec 230 super dealers, 5000 Field Agents, 6000 super vendors et 180 000 points de vente. Vodacom a plus de 100 magasins Vodacom sur l'ensemble du territoire national. Il est le premier opérateur du secteur privé dans le développement durable ayant obtenu le 1^{er} diplôme vert décerné par le gouvernement congolais en marge de la COP 22.

Aline Nzuzi

CLASSEMENT-FIFA

La RDC grimpe de la 49^e à la 37^e position, l'Argentine garde la première place

La Fédération internationale de football association (Fifa) a publié le 9 février en son siège à Zurich en Suisse son classement mensuel. L'on note le bond effectué par la République démocratique du Congo qui passe de la 49^e position en janvier à la 37^e place en février, grimpant de douze places.

Le pays de Ndaye Mutumbula et du ballon d'Or Bwanga Tshimen quitte la sixième pour la cinquième place sur le continent. La prestation des Léopards RD-congolais conduits par le sélectionneur Florent Ibenge jusqu'en quart de finale de la 31^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017 a influé sur cette amélioration du classement de la RDC.

La RDC est première de son groupe C avec sept points après avoir battu le Maroc (1-0) et le Togo (3-1) et fait un match à égalité avec la Côte d'Ivoire (2-2). Les Léopards sont tombés les griffes sorties face aux Blacks Stars du Ghana (1-2), alors qu'ils ont eu la meilleure possession de balle et se sont créé plus d'occasion de but. Avec donc un total de deux victoires, une défaite et un match nul à la CAN, la RDC s'adjuge la 37^e position au classement Fifa actualisé le 9 février 2017.

Elle quitte la sixième pour la cinquième place en Afrique, alors la pole-position est occupée désormais par l'Égypte (23^e rang mon-

dial), finaliste malheureuse de la CAN 2017. Le Sénégal (31^e rang mondial) régresse donc d'une place en Afrique, occupant la deuxième position, devant le Cameroun, nouveau champion d'Afrique après son succès sur l'Égypte en finale de la GAN Gabon 2017 (2-1). La Tunisie (36^e rang mondial) est quatrième en Afrique, devant justement la RDC (37^e rang mondial). Ces deux pays s'affronteront le 28 août 2017 dans le cadre de la troisième journée du groupe A des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Le Top 10 africain se complète du Burkina Faso (49^e rang mondial) médaillé de bronze de la CAN 2017 après avoir battu le Ghana en match pour la troisième place (2-0). Et le Nigeria (50^e rang mondial) occupe la septième place africaine, devant le Ghana (53^e rang mondial). N'ayant pas réussi à défendre son titre et éliminée dès le premier tour de la CAN 2017, la Côte d'Ivoire (54^e rang mondial) se retrouve à la neuvième position sur le continent, juste devant le Maroc (57^e rang mondial) qui clôture le top dix africain pour le mois de février 2017. Au niveau mondial, l'Argentine continue de tenir le sceptre, devant le Brésil, l'Allemagne, le Chili, la Belgique, la France, la Colombie, le Portugal, l'Uruguay et l'Espagne qui boucle le top-dix mondial.

Martin Engimo

DISTINCTION

L'ONG MB production récompense Alphonsine Ibeyabo

La députée de la 2^e circonscription de l'arrondissement 3 Émery-Patrice-Lumumba, présidente des Mamans de la paix, a été décorée par l'ONG sociale et culturelle MB production en qualité d'ambassadrice culturelle, sociale et du développement au cours d'une cérémonie, qui s'est déroulée le 7 février à Pointe-Noire dans la salle du siège de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou.



Médard Bongo et Alphonsine Ibeyabo lors de la cérémonie./crédit photo Adiac

Musique, chants et théâtre ont agrémenté l'évènement qui s'est déroulé en présence d'André Guy Edmond Loemba, administrateur maire de cet arrondissement, un des membres d'honneur de cette ONG dont il a déjà reçu une distinction, et de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et Lettres de la ville océane.

Donnant les raisons de la distinction d'Alphonsine Ibeyabo, Médard Mbongo, manager général de MB production, a évoqué l'élan de cœur de la députée vis-

à-vis des personnes démunies et de sa contribution au développement de la culture et du sport. Ce sont ses actions individuelles et collectives de bienfaisance qu'elle accomplit depuis des années qui lui ont valu cette décoration. La vidéo qui a été projetée pendant la cérémonie a permis de mieux connaître l'heureuse récipien-

taire à travers des témoignages et aussi de découvrir certaines de ses activités. Alphonsine Ibeyabo s'est distinguée, entre autres, par son implication dans la consolidation de la paix dans le pays à travers l'association Mamans de la paix qu'elle préside et sa contribution dans le développement de la culture et du sport dans le pays.

Outre les Mamans qui oeuvrent pour la paix, elle est aussi présidente d'un groupe folklorique et de plusieurs associations sportives de dzango et de football. Après s'être lancée dans l'élevage, elle compte ouvrir une usine de fabrication de saucisson et de fromage à Nzassi qui va générer de l'emploi. Au nombre de ses oeuvres figurent aussi des actions communautaires réalisées avec des partenaires.

La décoration d'Alphonsine Ibeyabo vient allonger la liste des personnes déjà distinguées par MB pour leurs actions et leurs oeuvres de bienfaisance dans les domaines culturel, social, sportif et du développement. Alphonsine Ibeyabo n'a pas caché sa satisfaction sur ce fait : « Quelle immense joie de savoir

que la terre n'est pas peuplée que d'ingrats et que le message que nous portons est tout de même entendu. C'est pour nous un motif d'espoir de savoir qu'il y aura toujours des gens de bonne volonté pour continuer la lutte pour l'égalité des chances et l'assistance aux laissés-pour-compte », a-t-elle dit, encourageant, par ailleurs, MB production à poursuivre sa marche sur la route de la bienveillance envers son prochain. Alphonsine Ibeyabo a reçu ses signes distinctifs (écharpe, médaille et diplôme qui font automatiquement d'elle un des membres d'honneur de MB production) des mains d'André Guy Edmond Loemba qui a reconnu en elle une militante de la paix et une maman attachée au développement, de Fabien Obongo pour qui elle est une femme de cœur et un exemple à suivre, de Médard Mbongo qui n'a pas caché son admiration pour cette maman de la paix.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HANDBALL

Les championnats de la ligue de la ville océane changent de formule

La décision a été prise lors du conseil inaugural de la Ligue départementale de handball de Pointe-Noire tenu, le 7 février, au Mess mixte de Garnison sous l'égide du directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique de la ville côtière, Joseph Biangou Ndinga, assisté du 4^e vice-président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Daniel Moutouakoula

lieu du 27 février au 17 juin après le tournoi de mise en jambe. Cependant, vu le nombre restreint des équipes de handball junior (3), les conseillers ont décidé d'organiser le championnat des juniors en quatre phases afin de permettre à ces équipes d'avoir plus de match dans les jambes. En catégorie des seniors, par contre, le championnat départemental est passé de deux

exécutif de la ligue, Roger Houvitiha, a présenté aux conseillers les membres du bureau exécutif complétés comme convenu lors de l'assemblée générale électorale. En effet, lors de la dernière assemblée, plusieurs postes restaient à pourvoir et la fédération avait instruit le président élu de compléter la liste lors du conseil inaugural. Il s'agit du 2^e vice-président Jovian Lionel, 3^e vice-président Demba Diallo, 4^e vice-président Gérôme Nzahou Tchitembo, secrétaire général adjoint, Christian Linda Yoka, 3^e membre du bureau exécutif Angélique Poaty Nombo Djimbi, soit un bureau de 12 membres avec un commissariat aux comptes de trois membres, à savoir Victor Maténé, Charles Kihoulou et Jonas Yamba. Après cette présentation, le 4^e vice-président de la Fécohand, Daniel Moutouakoula, a pris acte de cette information complémentaire.

Clôturant les travaux, le directeur départemental des Sports a salué la franche collation entre la ligue et son département et leur a félicité de la tenue du conseil inaugural juste une semaine après la mise en place de la ligue. « Maintenant que s'achèvent les travaux de la session inaugurale du conseil départemental qui se sont déroulés dans un climat responsable, je suis rassuré que toutes les décisions prises en toute responsabilité au cours de ce conseil seront bénéfiques pour l'avenir du handball dans le département de Pointe-Noire qui est le creuset incontestable de l'élite nationale », a-t-il dit aux conseillers.

Charlem Léa Legnoki



Une vue des conseillers pendant la clôture des travaux «Adiac»

Des débats constructifs ont caractérisé ce conseil inaugural dans le seul objectif de redorer le blason du handball dans la ligue de Pointe-Noire, creuset de l'élite nationale. Après ses échanges qui ont duré plus de 4 heures, les conseillers départementaux ont adopté à l'unanimité avec amendement le règlement intérieur du Conseil, le budget prévisionnel de la ligue, le planning des activités, le règlement particulier du championnat départemental... S'agissant du planning des activités, le championnat départemental aura

à trois phases. Ce qui permettra aux équipes de rentrer pied joint au championnat national prévu pour juillet sans trop de repos. Soulignons que le point sur les visites médicales des joueurs a terrorisé les dirigeants des clubs qui se sont pleins de l'augmentation des frais à payer. À cet effet, le président de la ligue a décidé de rencontrer le responsable du centre médico-sportif pour discuter sur la question.

Au cours des travaux du conseil inaugural, le président du bureau

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE

Les équipes de la ville côtière sortent du top dix

Aucune équipe de la ligue du Kouilou sur les quatre représentants ne figure dans le top dix du championnat national après le démarrage de la 6^e journée, le 8 février à Pointe-Noire et Dolisie.



Un extrait du match FC Nathaly's contre la Mancha «Adiac»

Les représentants de la ligue du Kouilou au championnat national de football, à savoir l'AS Cheminots, Nico-Nicoyé, la Mancha et FC Nathaly's, peinent à convaincre le public sportif ponténégrin. En effet, le FC Nathaly's qui s'affichait dans le top dix et premier des équipes de Pointe-Noire au classement provisoire du championnat national à l'issue de la 5^e journée a quitté la zone des dix premiers clubs après les premiers matches de la 6^e journée.

Contrairement aux autres clubs, Nathaly's a remporté deux des cinq matches joués contre trois défaites alors que l'AS Cheminots continue à se baigner dans la boue sans remède. 18^e et dernier au classement provisoire avec 1 point, les cheminots inquiètent leurs fans souvent exigeants. Par ailleurs, la Mancha et Nico-Nicoyé vacillent entre la 14^e et 16^e place par le manque de résultats. Tout comme l'AS Cheminots, ces deux dernières équipes n'ont gagné aucun match après 5 journées. Hier au Complexe sportif de Pointe-Noire, Nico-Nicoyé a encore courbé l'échine face à la JST sur le score étriqué de 1-0. Toutefois, ces clubs ont encore leur carte à jouer puisque la compétition se joue en aller-retour.

C.L.L.

MOTS FLÉCHÉS N°139

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

REGARDERA À LA DÉPENSE BONNE BOISSON	CANAL MARIN PÉRIODE DE JEÛNE	PLANTE PIQUANTE SON JOUR EST FÉRIÉ	FAMEUX ONCLE À L'ACCENT AMÉ-RICAIN	DES RELIGIEUX DEVENUS BRILLANTS	VA DANS LE MÊME SENS PAYSAGE BRETON	DOULOUREUSE FOULURE
			MORDANT			
			BONS ÉLÈVES			
GRAND CRU POUR S'ADRESSER AU ROI						
		PRÉFIXE PRIVATIF		BRAMANT		
		BLOCAGE		MOUVEMENTS BRUSQUES		
PAS MAL TENDUES					BAS DE GAMME	
BEIGNET EXOTIQUE					PEU OBÉISSANT	
		SON ESPRIT DONNE DE LA RÉPARTIE	DONNER DU BRILLANT HOMME FAMILIER			
ÉQUIPER DE NOUVEAU NON D'ENFANT				ID EST		D'UN PAYS VOISIN
				OREILLES FAMILIÈRES		
		DEVINÉE				
		GRÉSILLER				
IL SE RECONNAÎT À SON PAS	GRAPPIN PAS CHAUBE		ÉTABLIT SOLIDEMENT MUSIQUE DE FILM			PRÉFIXE SIGNIFIANT AVEC
			PROBLÈME INFORMATIQUE MONDE DE ROCAILLE		ON Y ENSEIGNE	
				VILLE DE CARNAVAL		
APPEL À LA CANTONADE EST ÉTENDU		PARTIE D'HÉLICE			IL SE MIRE DANS LA VIRE (SAINT) PANORAMA	
		BOND				
			CONTRÔLE ASSIDU C'EST BON POUR LA DAME			AVARES
TÊTE DE FACE INSTRUMENT DE LABO				BATTRE		
				MÉTAL LÉGER		
		PAREIL AU VER	GARÇON DE STALLE DÉSINENCE VERBALE		ON Y FORME DES TECH-NOCRATES LA SÉCU	
LÉGUMES SECS						
CHEF DE SECTE					NOUVEAU TESTAMENT	
			FAITES AVEC SUCCÈS			

SUDOKU N°139

>FACILE

4		1	6	8		2		
9			5				8	
8			3	1			9	6
	8	9						2
	1	4				9	5	
5						8	4	
1	3			5	2			9
	4				1			8
		5	7	6	4			3

>MOYEN

			4	5	6		9	
2	1		6					
			2	7			8	5
		8	4				6	
5	4		3			1	2	
	3		5	7				
8	7		9	1				
				4		7	8	
9	3	7	8					

>DIFFICILE

	1	3	8	4				
7	4				9	6		
			3					
	8	6		1	4	9		
2								1
	9	1	4		2		7	
				2				
		2	3				6	5
				6	7	9	2	

MOTS CROISÉS N°139

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Qui donne une certaine effervescence. - 2. Oiseau coloré. Le temps d'une révolution. - 3. Fait partie du supplément. Petits noirs. - 4. Signal d'échec au billard électrique. Un patron pour les peintres. - 5. Colère d'anciens. Objectifs à atteindre. - 6. Direction sur la boussole. Baudroie. - 7. Plus près de nous que de vous. Fils de Robert. - 8. Une fille à la page. Monnaie d'Iran. - 9. Mis à plat. Circule en Suède. - 10. Pronom réfléchi. Pas justes.

>VERTICALEMENT A. Rentres dans la mêlée. - B. Mélodie. Met en couches. - C. L'écolier doit les connaître par cœur. Métal alcalin. - D. Iridium. Qui manque de compagnie. - E. Grande nappe naturelle. Se servir de l'atout. - F. Pacha ou Baba. Ses agents sont tout ouïe. - G. Habiller bizarrement. - H. Cela fait péter les boutons... - I. Pile. Conjonction. Mesure à prendre sur le champ. - J. Préposition. Cloportes d'eau douce.

MOTS À MOTS N°139

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① C E N E + T I E N = E | | | | | | | |
- ② R E I N + R E A C = | | | N | | | |
- ③ O T E R + N I E R = | | | | | | | E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°138

C	D	P	B	T	G				
C	I	V	I	L	E	A	B	I	M
T	E	N	A	I	L	L	E	M	E
C	A	R	D	I	N	A	L	O	D
T	E	N	A	M	O	U	R	E	E
L	I	A	E	P	T	T	C	S	G
O	C	C	U	P	E	I	C	I	R
E	N	C	A	S	R	E	L	A	N
A	R	E	C	P	I	N	S	O	N
L	A	P	A	O	B	E	S	E	N
M	A	C	U	L	E	R	A	P	E
G	I	R	O	N	R	O	T	A	I
R	E	S	I	G	N	E	S	A	L
G	A	R	A	V	E	N	U	E	I
L	I	S	E	E	R	R	O	N	E
D	E	V	E	R	S	E	S	E	M

SUDOKU N°138

6	1	3	5	4	8	9	2	7
2	5	4	7	3	9	6	8	1
8	9	7	6	2	1	5	3	4
4	6	5	3	1	2	7	9	8
1	8	2	9	5	7	3	4	6
7	3	9	4	8	6	1	5	2
5	4	1	8	7	3	2	6	9
3	2	6	1	9	4	8	7	5
9	7	8	2	6	5	4	1	3
1	5	4	9	3	6	7	8	2
8	7	2	4	1	5	6	9	3
9	3	6	7	2	8	5	4	1
7	1	8	2	6	9	3	5	4
2	6	5	3	4	1	8	7	9
3	4	9	8	5	7	1	2	6
6	8	1	5	9	2	4	3	7
4	2	7	6	8	3	9	1	5
5	9	3	1	7	4	2	6	8
4	7	3	6	5	8	1	2	9
8	9	6	1	2	7	5	3	4
2	5	1	4	3	9	8	7	6
1	2	9	3	6	5	4	8	7
7	3	8	9	4	2	6	5	1
5	6	4	8	7	1	2	9	3
3	8	7	2	1	4	9	6	5
9	4	5	7	8	6	3	1	2
6	1	2	5	9	3	7	4	8

MOTS CROISÉS N°138

H	E	L	L	E	N	I	S	T	E
O	R	A	I	S	O	N	H	G	
N	E	M	T	I	S	S	E	E	
O	M	E	T	R	E	E	R		
R	I	S	E	E	E	M	O	I	
A	S	N	U	S	E	S	E		
I	T	O	U	E	O	L	E		
R	E	P	R	O	C	H	E	R	A
E	T	E	S	T	E	A	I		
S	I	E	S	T	E	F	I	L	

MOTS À MOTS N°138

1/ SÉRIEUSE 2/ INESPÉRÉ 3/ OPÉRETTE.

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes se mobilisent pour la réussite de l'évènement

En prélude à la célébration de la Journée Internationale de la femme, le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a organisé mercredi une rencontre d'échange avec les points focaux genres, les associations, les ONG, les confessions religieuses, les agences du système des Nations-unies, etc.

Dans son mot de circonstance, la ministre de tutelle, Ines Bertille Nefer Ingani a tout d'abord rappelé l'importance et la signification de la journée du 8 mars, avant d'inviter tout le monde à mettre la main dans la pâte pour faire en sorte que cette fête soit une réussite. Elle n'a pas manqué de souligner la nécessité de faire adopter des textes d'application de la loi sur la parité. « Nous sommes donc appelés à nous retrouver, nous, femmes du Congo, pour voir ensemble, comment mener les différentes activités de réflexion sur l'avenir de nos filles et femmes de demain en tenant compte des défis actuels, à savoir notre ferme détermination à faire adopter la loi sur la parité et à nous positionner aux prochaines échéances électorales », a-t-elle déclaré. Elle estime que la parité, dès qu'elle est acquise, contri-



Ines Bertille Nefer Ingani (crédit photo adiac)



Une vue des participants (crédit photo adiac)

buera directement à de meilleurs rendements économiques pour le Congo, à condition toutefois que la formation au leadership s'instaure, que l'autonomisation financière s'accroisse et que la participation et l'inclusion des femmes dans le processus décisionnel et économique se poursuivent. Les échanges entre la ministre de la Promotion de la femme et les participants ont porté sur l'organisation des festivités et les différents thèmes à discuter lors des causeries débats. Elle a

également pris en compte toutes les contributions et remarques des uns et des autres. Pour cette célébration, le ministère de la Promotion de la femme préconise plusieurs activités durant tout le mois de février, entre autres : la rencontre avec les responsables des partis politiques pour un meilleur positionnement des femmes, la mobilisation des médias, le lancement du mois de la femme. A cette occasion, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) présentera un rapport sur le développement humain 2016, qui met un accent particu-

lier sur la femme.

Ces préparatifs intègrent également les activités qui seront organisées durant

de mars, le ministère de la Promotion de la femme, les partenaires, les ONG et associations organiseront

tout le mois de mars, à savoir des causeries débats, des projections de film ; des campagnes de vaccination sur le VIH/sida, des échanges sur les violences sexuelles, l'autonomisation économique de la femme, le tournoi de Zango et une messe pour la paix. Quant à la journée du 8 mars, elle sera consacrée à une marche vers la parité homme-femme sous le patronage de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso. En effet, durant tout le mois

d'autres activités relatives à cet évènement. Cette année, la journée internationale de la femme s'inscrit sur le thème : « Les femmes dans un monde du travail en évolution : planète 50-50 à l'horizon 2030 ». Sur le plan national, le thème choisi est : « Le rôle de la femme dans le processus électoral, enjeux et perspectives », avec le sous-thème suivant : « L'implication de la femme congolaise dans la consolidation d'un Congo uni et prospère ».

Yvette Reine Nzaba

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015
2006 (57)

Comme les années précédentes, l'actualité nationale s'ouvre par la politique. Dans la perspective des futures échéances électorales de 2007 (législatives et locales), 2008 (sénatoriales) et 2009 (présidentielle) les forces en présence fourbissent leurs armes. Le 21 janvier 2006, à l'hôtel « Le Méridien » de Brazzaville, l'opposition congolaise publie son mémorandum dans lequel elle exige la mise en place d'une commission électorale nationale indépendante pour l'organisation de ces scrutins. Faute de quoi, la Codesa (Convention pour la démocratie et le salut), dirigée par Saturnin Okabé et le Code A (Coordination démocratique pour l'alternance) animé par Jacques Mouanda-Passi, président de la Cdur, ne participeront pas à ces différents scrutins. De son côté, à l'occasion du 15ème anniversaire de son parti, le RDPS, Thystère Tchicaya dénonce le débauchage de ses militants au Kouilou. À Khartoum (Soudan), pendant ce temps, lors du sixième sommet ordinaire de l'Union africaine (23-25 janvier 2006), la candidature controversée du président soudanais Omar El Béchir, ayant été retoquée par ses pairs, le président Denis Sassou N'Guesso est désigné pour assurer la présidence de l'union. Il succède

à Olusegun Obasanjo du Nigéria. Suite à cette désignation, la Convention pour la République, parti de l'opposition, dans un message de son président, Ambroise Hervé Malonga, lui adresse ses vives et sincères félicitations. Geste de civilité citoyenne, rare, pour être souligné. Pour l'histoire, il faut rappeler que les contours de l'Union africaine ont été définis à Syrte I, en Libye, au cours d'un sommet extraordinaire de l'OUA (8 et 9 septembre 1999). Initiative du président Kadhafi, le projet de l'Union africaine est adopté à Lomé, lors du 36ème sommet de l'OUA (12 juillet 2000) et proclamé à Syrte II (1er et 2 mars 2001). Le traité de l'UA entre en vigueur le 26 mai 2001, après ratification par les deux tiers des Etats membres de l'OUA. Pour mémoire, il faut rappeler que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a tenu ses dernières assises, du 2 au 11 juillet 2001, à Lusaka, capitale de la Zambie : 13^e session ordinaire du comité des ambassadeurs, 74^e session ordinaire du conseil des ministres, 9^e session de la Communauté économique africaine et 37^e session de l'assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement. L'OUA avait été créée, le 25 mai 1963, à Addis-Abeba. Le Congo y était, alors, représenté par le président Fulbert Youlou.

Depuis la Conférence nationale souveraine, les associations fleurissent au Congo. Le 24 février 2006, pendant la visite officielle de Sa Majesté Mohammed VI, à Brazzaville, une nouvelle association à caractère politique fait sa sortie officielle : le C.R.N.O.N (Cercle de réflexion pour un nouvel ordre national) du général Emmanuel Ngoulondélé-Mongo, auteur, en septembre 2003, d'une lettre ouverte au président Denis Sassou N'Guesso, pour l'interpeller, disait-il, sur la situation nationale préoccupante. Sassou N'Guesso, qui, à l'occasion de la visite éclair du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, en République du Congo, du 19 au 21 mars 2006, procède, symboliquement, avec ce dernier, le lundi 20 mars 2006, à l'incinération de 300 armes légères, sur un stock de 800. Entretiens, Bernard Kolélas refait les instances de son parti et exclut Michel Mampouya qui a porté à bout de bras le MCDDI après la guerre du 5 juin 1997, pendant l'exil du président fondateur. Réponse du berger à la bergère, lors d'une conférence, samedi 22 avril, à l'hôtel Le Méridien, Michel Mampouya annonce la création de son parti, le P.S.V (Parti pour la sauvegarde des valeurs) en présence de nombreux cadres et militants de ce nouveau parti. Quelques jours auparavant, une délégation du FMI (fonds monétaire international) présente à Brazzaville du

23 mars au 3 avril, au titre de la deuxième revue dans le cadre de l'accord FRPC (Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance), signé par le Congo avec cette institution de Bretton Woods. Elle aboutit à la nécessité pour le pays d'opérer des réformes en profondeur pour atteindre le point d'achèvement. La République du Congo, selon un communiqué de la Banque mondiale, a atteint le point de décision dans le cadre de l'initiative renforcée d'allègement de la dette en faveur des PPTE (Pays pauvres très endettés). L'Ida (Association internationale de développement), une des institutions de la Banque mondiale, et le FMI ont déterminé que la République du Congo avait atteint le point de décision, dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE et qu'elle était donc, admissible à un allègement de sa dette. La compagnie Li-Sangha, obtient, à Paris (France), le prix Rfi danse, lors des 6èmes Rencontres chorégraphiques de l'Afrique et de l'Océan indien. Dans le même registre, l'artiste Clotaire Kimbolo « Kim Douley » fête ses 40 ans de vie musicale. À cette occasion, il organise une conférence de presse et un concert au Centre culturel français de Brazzaville, les 24 et 25 mars 2006. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU